

L'AMENDEMENT BORDEN

M. R. L. BORDEN PROPOSE L'AMENDEMENT PROMIS — IL DEMANDE QUE LE DEBAT SUR LA RECIPROTE SOIT SUSPENDU, ET QUE LE PEUPLE SOIT CONSULTE.

L'hon. M. Fielding répond que la parole du Canada est engagée. — M. Foster réplique et M. W. T. Maclean demande des élections générales. — Sir Wilfrid Laurier intervient.

NOTE POUR L'AMENDEMENT BORDEN, 70 ; CONTRE, 112. — MAJORITE POUR LE GOUVERNEMENT, 42.

Ottawa, 8 (De notre correspondant parlementaire). — Le débat sur la réciprocité a pris aujourd'hui une tournure auquel le public en général devait être loin de s'attendre.

La Chambre allait se former en comité des voies et moyens lorsque le chef de l'opposition se lève et après quelques remarques insignifiantes en tant qu'argumentation proposée, que le débat sur la réciprocité fut renvoyé aux calendes grecques. Il donna comme prétexte que le 6^e Congrès américain était terminé et que, en conséquence, l'entente conclue avec le président Taft devenait lettre morte.

M. Borden oublie que les représentants du Canada, en la circonstance, les honorables MM. Fielding et Paterson, avaient promis au président des Etats-Unis, en échange d'une promesse semblable de la part de ce dernier, que le gouvernement canadien ferait tout en son pouvoir pour faire ratifier la convention douanière.

Manquer aujourd'hui à la parole donnée serait un déshonneur qui reflèterait sur le peuple canadien et, ne voulant pas qu'il en fût ainsi, le gouvernement était bien décidé à mener ce débat à bonne fin, sans que la résolution concernant les changements tarifaires fut changée d'un iota.

La motion Borden a naturellement donné lieu à un vote et c'est par une majorité de 42 voix qu'elle a été rejetée. Les seules défections du côté du gouvernement ont été celles de MM. Sifton et Harris, ce qui n'a surpris personne ; mais ce à quoi l'on ne s'attendait guère, c'était de voir MM. Paquet et Gilbert, pour ne parler que de deux, voter avec l'opposition sur cette résolution. M. Lortie était absent, bien qu'il l'entende, il soit le plus consciencieux des députés en ce qui concerne ses devoirs parlementaires, il est donc bien difficile de savoir comment il aurait voté, mais il y a tout lieu de croire qu'il n'aurait pas différé d'opinion avec la clique nationaliste.

Il n'en est pas moins vrai que l'attitude de MM. Paquet et Gilbert paraît être pour le moins étrange, surtout aux yeux de leurs électeurs, lorsqu'ils savent pertinemment que la convention douanière est surtout profitable aux agriculteurs.

La motion de M. Borden a donc été rejetée et le débat sur la réciprocité s'est continué. Les débats de la journée ont été MM. Harris et Miller, l'un contre, l'autre pour. Il se continuera demain.

(A suivre à la page 2.)

LE DISCOURS DE EN COUR SIR WILFRID SUPREME

Il a été enregistré par le phonographe pendant que des vues ont été prises de l'attitude du premier ministre.

Ottawa, 8. — Pour la première fois dans l'histoire du parlement canadien, les appareils cinématographiques et phonographiques ont été employés pour recueillir les discours de Sir Wilfrid Laurier, hier.

Des hommes entrepreneurs s'étaient placés dans la galerie publique, du côté nord et ont pris des vues du premier ministre alors qu'il prononçait son discours. Dans la galerie sud, un autre homme, muni d'un microphone et d'un phonographe, s'efforçait d'enregistrer les paroles du grand homme d'Etat.

C'est un nouvel essai au Canada, mais s'il réussit, c'est le commencement d'une nouvelle ère et le jour n'est pas inconnue où les campagnes électorales ne seront complètes qu'avec des vues animées et parlantes de quelque grand politicien à l'œuvre dans la Chambre des Communes.

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE

La compagnie d'amusements de Hull poursuivie.

Ottawa, 8. — Les autorités provinciales ont pris une action contre la compagnie d'amusements de Hull, qui contrôle le théâtre Odéon, pour avoir tenu le théâtre ouvert le dimanche.

AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

M. Maurice Herbet est nommé par M. Cruppi comme chef de son cabinet.

Paris, 8. — M. Maurice Herbet, qui fut pendant cinq ans à la tête du service de la presse au ministère des affaires étrangères, a été nommé chef du cabinet de ce ministère par M. Cruppi.

M. Herbet a été également désigné, il y a quelques jours, comme secrétaire de l'ambassade extraordinaire de la France au couronnement du roi George V.

LES CAUSES DES PROVINCES MARITIMES ONT ÉTÉ ENTENDUES, HIER.

Ottawa, Ont., 8. — Les appels des provinces maritimes ont été entendues aujourd'hui, en cour suprême. La première cause a été celle du roi vs Jones, en appeler de la cour de l'Échiquier. Le procureur général du Canada avait reçu une information que les commissaires du Transcontinental avaient pris des terres à Moncton, N.B., pour le chemin de fer et il avait demandé une déclaration que \$550 était une compensation suffisante pour le propriétaire.

C'est ce qui fut fait ; le défendeur ne comparut pas. L'information fut renvoyée pour manque de juridiction de la cour. Le juge de la cour de l'Échiquier avait pris pour base que les provisions de l'acte des chemins de fer étaient applicables à l'acte pourvoyant à la construction de la division est du transcontinental par les commissaires, et que la détermination de la valeur des terres prises par le chemin de fer devait être soumise à l'arbitrage sous l'acte des chemins de fer. M. Newcombe, C.R., député ministre de la justice a plaidé la question de juridiction pour la Couronne, en appel de la décision de la cour de l'Échiquier. Le défendeur n'était pas représenté. Le jugement a été réservé.

LE PORT DE SYDNEY

Il faudra se servir de la dynamite pour l'ouvrir à la navigation.

Halifax, N.-É., 8. — Il sera probablement nécessaire de se servir de la dynamite pour ouvrir à la navigation le port de Sydney. N.-É. La glace dans le port mesure près de seize pouces d'épaisseur, l'obstacle réel, cependant est la barrière de glace qui s'est formée en travers de l'embouchure de la rivière et qui a maintenant seize pieds d'épaisseur.

Elle est composée de glaçons et de neige et empêche tous les navires de pénétrer dans le port.

On est à considérer l'opportunité de se servir de la dynamite pour briser cette masse gigantesque. Les vieux temps de mer disent que c'est le seul moyen que l'on ait de s'en débarrasser. Il faudrait tout l'été pour la fondre.

AU PARLEMENT IMPERIAL

LA RECIPROTE ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS SUR LE TAPIS.

Violente passe-d'armes entre M. Balfour et Sir Edward Grey.

Londres, 8. — Chaque fois que la réciprocité revient sur le tapis, au parlement, il y a de chaudes passes d'armes. M. Balfour, chef de l'opposition et Sir Edward Grey, secrétaire des affaires étrangères se sont disputés aujourd'hui, au sujet de l'ambassadeur Bryce. M. Balfour voulait connaître les instructions qui avaient été données à l'ambassadeur et pourquoi les manufacturiers anglais n'avaient pas été consultés durant les négociations entre les Etats-Unis et le Canada. Les Américains voudraient, dit le chef de l'opposition, exercer une pression sur le Canada, pour élever les droits contre le Royaume-Uni. Le seul point brillant, a-t-il dit, c'est le désir réitéré de Sir Wilfrid Laurier, pour une conférence impériale.

"Cette question n'est pas morte au Canada, et je puis assurer le gouvernement qu'elle n'est pas morte ici. Le secrétaire des affaires étrangères a répondu que le gouvernement n'avait envoyé aucune instruction à M. Bryce et qu'il ne se proposait pas de lui en envoyer, si ce n'est d'endosser tout ce qui a été fait. Les manufacturiers n'ont pas été consultés parce que les deux parties à l'entente, voulaient le secret.

LA SITUATION EN CHINE

LES AUTORITES COMMENCENT A ENRAYER LE FLEAU DE LA PESTE.

On espère un règlement à l'amiable des difficultés avec la Russie.

Boston, 8. — Le bureau américain des commissaires des missions étrangères a reçu avis que les autorités ont réussi à arrêter la marche du fleau de la peste dans le nord de la Chine.

Le rapport dit que vers le milieu de janvier, il y avait beaucoup de crainte à Pékin, mais qu'elle a disparu. Le même succès a été remporté à Tien Tsin.

A Pao Ting Tou la peste est éteinte. Dix étudiants du collège de la mission ont aidé à enrayer la peste à Pao Ting Fu. La maladie était très maligne ; trente-quatre sur trente-cinq des cas étaient mortels.

Pékin, 8. — Le gouvernement chinois n'a pas encore été informé de l'intention de la Russie en plaçant des vaisseaux de police sur l'Amour. On dit à la légation russe qu'elle n'est que pour des propos de quarantaine.

La fonte des neiges est impatientement attendue. On croit que si la Russie ou le Japon ont des desseins hostiles, le mouvement des troupes sera empêché par la fonte des neiges et que cela fournira un délai suffisant pour permettre un règlement des questions controversées.

LES MAGISTRATS D'ONTARIO

Ils ont formé leur association.

Toronto, 8. — L'association des magistrats de police d'Ontario a été formée, aujourd'hui. Douze magistrats seulement étaient présents. Les officiers suivants ont été élus : Président, M. Leggatt, de Windsor ; vice-président, M. Houston, de Chatham ; secrétaire-trésorier, M. Creason, de Owen Sound. Le magistrat Jellis, d'Hamilton, a plutôt déprécié la formation d'une organisation. On a discuté l'uniformité des sentences pour les jeunes délinquants. Un magistrat a suggéré la peine du fouet pour les jeunes garçons.

EN FAVEUR DE LA RECIPROTE

Le Board of Trade de Macleod, Alb., approuve l'entente.

Macleod, At. 8. — Le board of Trade de cette ville, à sa réunion annuelle a voté unanimement une résolution approuvant l'arrangement de réciprocité et recommandant sa mise en force par le parlement du Canada.

LE BILL DES TRAMWAYS DE MONTREAL

CONTINUATION DE LA DISCUSSION AU COMITE DES CHEMINS DE FER. — LE PRIX DES BILLETS. — DIVERS AMENDEMENTS DISCUTES, PUIS LAISSES EN SUSPENS.

Québec, 8. — Beaucoup de monde envoie ce soir au comité des chemins de fer pour suivre le débat sur le bill des tramways.

On en revient à la clause 15 telle que nouvellement rédigée et on y surprime le mot "chemins de fer", puis on en arrive à la question du rachat par la ville de la compagnie et le premier ministre estime que la clause 15 est absolument identique à l'article 219 de la charte de la compagnie des tramways, à part le nombre d'années spécifié et le premier ministre ne conçoit pas comment on pourrait ne pas concéder à une compagnie de tramways le droit de continuer son trafic pour une époque déterminée.

L'échevin Lapointe soulève à ce sujet le point que l'article 530 de la charte accordée par la législature se trouverait de ce fait même annulé, c'est-à-dire que l'on enlèverait l'autonomie à la ville sur ce point au moins.

Comme M. Beaubien demande que le prix ordinaire des billets soit assuré à Outremont et qu'il veut inclure une clause à cet effet, M. Perron dit qu'on a préparé cet amendement.

On lit donc la clause 11. Le maire de Montréal se lève alors et proteste énergiquement contre l'adoption de cette clause qui enlève à la ville le droit d'exiger la continuation des services de la compagnie d'après les contrats existant actuellement jusqu'à leur expiration.

M. Cousineau cite un auteur, disant que le premier ministre sur ce point doit être dans l'erreur ; car, dit-il, les rues sont la propriété municipale et c'est à la municipalité à décider de leur emploi.

Le vote sur l'amendement est pris et il est adopté par 22 voix contre 8. Cette clause donne quarante-deux années de franchise à la compagnie, avant de vendre ses entreprises et ses biens.

On prend ensuite le vote sur une nouvelle clause disant qu'après quarante-deux ans et à chaque période subséquente de dix ans, la ville pourra acheter la compagnie avec une augmentation de 10 p.c. sur son prix marchand qui sera fixé par la commission des utilités publiques.

Avant l'adoption de la clause, le maire de Montréal proteste encore solennellement au nom de la municipalité.

Le vote pris, la clause est adoptée par 19 voix contre 7. Vient maintenant la clause 17, prévoyant au cas de difficultés entre la cité de Montréal et la compagnie à l'intervention de la commission des utilités publiques. M. Beaubien propose à cet amendement un ajout demandant les mêmes droits à toutes les municipalités qui ont des contrats avec la compagnie.

La discussion s'engage sur cet ajout. M. Bourassa dit qu'il comprend que les franchises que l'on veut obtenir n'ont qu'un but : permettre à la compagnie de se procurer des capitaux. Il dit s'appuyer pour cela sur les dires de M. Perron, le député de Gaspé.

M. Perron répond que puisque on lui prête dans la discussion le rôle d'avocat de la compagnie, plutôt que celui de député de Gaspé, il ne votera pas en Chambre sur cette question, mais il croit que l'on se place sur cette question à un point de vue qui n'est pas exact et qu'on devrait envisager la question au point de vue des affaires, car il est admis que la compagnie a rendu des services considérables et qu'elle en rendra encore.

La clause est suspendue sur demande du premier ministre.

La clause étudiée ensuite, traite des pouvoirs donnés à la commission des utilités publiques pour les services secondaires. Dans cette clause, la permanence des franchises est de nouveau affirmée.

Comme la rédaction de cette clause est très longue, on demande à en prendre plus spécialement connaissance, pour la discuter efficacement ensuite.

La question de la Rive-Sud arrive alors sur le tapis et les chemins de fer de la Rive-Sud demandent qu'on ne restreigne pas leurs droits et privilèges en vertu des contrats existant par des contrats qui pourraient être passés à l'avenir entre la compagnie et la Cité de Montréal, ou autre municipalité, au sujet de la construction ou prolongement et de l'exploitation du chemin de fer et du système de tramways de la dite compagnie dans les limites de la cité et de l'île de Montréal.

La compagnie se rend à la demande de la Montréal and Southern Counties Railway Co., sur la proposition de MM. Geoffrin et Désaulniers. Arrive la clause 18 taxant les prix des passages qui ne changent que sur ce point, 10 billets pour 25 cents entre 6 et 8 h. du matin et de 5 à 7 h. le soir, quant aux écumeurs on donnera 12 billets au lieu de 10. Les autres prix restent les mêmes.

Sur cette clause on objecte qu'on fera voir au public les avantages qu'il en doit tirer, mais qu'on ne le fera pas. L'échevin Lapointe se plaint qu'on propose des amendements sans qu'on en ait pris connaissance, et qu'on rend la discussion impossible.

Le premier ministre demande alors, pour tous ces amendements soient fournis aux intéressés avant la discussion. Un amendement propose que les prix de la ville soient applicables à Outremont, Maisonneuve, comme faisant partie de Montréal, mais pas à d'autres municipalités.

Puis l'échevin Lapointe propose un amendement confirmant l'autonomie demandée par Montréal.

"Nonobstant toute loi générale ou spéciale à ce contraire, la dite compagnie n'aura droit, dans aucun ter-

ritoire appartenant ou sous le contrôle de la cité de Montréal ou appartenant ou sous le contrôle d'aucune autre municipalité, à un nouveau contrat ou à une extension de contrat ou à une extension de ce contrat ou à une extension de ce contrat ou à une extension de ce contrat ou à une extension de ce contrat.

"Le consentement de la municipalité intéressée, s'il est accordé, devra être donné par règlement tel que prévu par la loi ou la charte de la dite municipalité, et le dit règlement devra contenir, toutes les conditions que la cité de Montréal ou la dite municipalité suivant le cas, jugera à propos d'y insérer pour protéger ses intérêts."

A onze heures, on ajourne à demain à 10 heures 1-2 a. m.

SEANCE D'HIER MATIN

Québec, 8. — Quand le bill des tramways de Montréal est revenu ce matin devant le comité des chemins de fer, on s'est remis à la discussion des amendements proposés par la compagnie et ceux proposés par la cité de Montréal.

M. Chs Beaubien, avocat, représentant de la ville d'Outremont, est le premier à s'élever contre les propositions du Tramway.

"Si Montréal, dit-il, est en faute avec la Compagnie pour avoir été trop lente dans ses négociations, qu'est-ce qu'Outremont a à voir ? Pourquoi venir briser le contrat que nous avons passé avec la compagnie et y a six ans ?

M. Beaubien affirme que si la proposition de la compagnie était acceptée, cela aurait pour résultat de faire tomber de cinquante pour cent le prix de la propriété à Outremont.

Il demande au Dr Finnie, parrain de l'amendement de la Cité, d'ajouter à son amendement, que pour ce qui concerne Outremont, la "Montreal Tramways Company" remplacera la "Montreal Street Railway Co." dans les obligations de cette dernière.

M. L. J. Ethier, avocat général de la Cité de Montréal, parle de nouveau contre le bill qu'il considère plutôt comme un bill public.

Il affirme que, depuis que l'étude de ce bill est commencée, la population de Montréal est plus opposée que jamais à ce qu'on lui enlève son autonomie ? Il y a actuellement un "telle" général.

M. Ethier prétend exagérer les chiffres donnés hier soir par M. Robert sur les dépenses que la compagnie a à faire, pour ne pas dire très exagérés.

M. Bourassa demande à M. Robert combien les quatre compagnies ont actuellement de milles de voie ferrée sur l'île de Montréal.

Il y en a 250, dit M. Robert. Quant au nombre de milles qu'il faut construire, M. Robert ne saurait le dire exactement.

M. Bourassa dissèque l'amendement de la compagnie. Il prétend que la franchise proposée de cinquante ans n'est guère loin de ressembler à la franchise perpétuelle, que l'on proposait tout d'abord. En effet, la seule chose que les municipalités aient de faire cesser cette franchise, est d'exiger, c'est-à-dire comme un propriétaire la compagnie "As a going concern" en exploitation.

Les municipalités devront donc payer les biens de la Compagnie, et de plus racheter leurs propres rues, et racheter les privilèges qu'elles auront accordés à cette Compagnie.

La législature, dit-il, a costume de respecter les droits acquis. Est-ce respecter les droits acquis que de mettre fin aux contrats que les municipalités ont passés avec la compagnie, et cela sans que ces municipalités l'aient demandé, et même sans qu'elles soient consultées.

M. Bourassa croit que c'est déjà assez d'accorder à la Compagnie l'existence et le droit d'amalgamer les quatre compagnies existantes.

Il prétend que, pour cette année, les promoteurs du bill ne devraient pas aller plus loin. Si, l'an prochain, la Compagnie n'a pas réussi à traiter avec les municipalités qui ne se montrent pas raisonnables, il sera prêt à passer par-dessus la tête des autorités municipales de l'île de Montréal.

L'ATTITUDE DU PREMIER MINISTRE

Sir Lomer Gouin prend enfin la parole pour définir clairement la position qu'il entend prendre sur cette question.

"Le député de St-Hyacinthe, dit-il, fait appel aux hommes modérés, et je veux être le premier à répondre."

La position que je vais prendre va certainement m'attirer des reproches. Il est très facile pour moi de passer à mon bureau et de me désintéresser de cette question, de laisser tomber le bill sur le préambule, mais nous avons des responsabilités envers la population de Montréal, qui est égale au tiers de la population de toute la province. Je suis pour les principes et les théories, mais je n'aime pas que l'application pratique des théories se fasse trop attendre.

"Depuis 1903, les ouvriers de Montréal réclament dix billets pour 25 cents pour aller à leur travail, et 12 billets pour 25 cents pour envoyer leurs enfants à l'école. Ils attendent encore, et cette attente leur coûte environ \$300,000 par année. Toute la première ministre définit son attitude. Il croit d'abord que tous les contrats existant actuellement entre les compagnies de tramways et

HABITS POUR PAQUES

Nous faisons des HABITS sur commande pour
\$18 - \$20 - \$22
Patrons exclusifs, Derniers Goûts.
— SATISFACTION GARANTIE —
Fournitures de première classe.
Nos valeurs vous étonneront — Placez votre commande avec nous, cela vous convaincra.
McComber & Cummings
Cote St-Paul et St-Sulpice. Montréal.
286-9-11-13-15-Pr

Hôtel à Vendre
Avec 75,000 pds de terrain dans la ville
LICENCE BOISSON AMEUBLEMENT
EN ECHANGE
On acceptera bonne terre ou propriété en ville ou à la campagne. Balance du prix de vente par une automobile.
S'adresser à T. GIRARD, 200 Ste-Catherine Est. Tel. Est 4219.
286-1-P

E. & J. BURKE'S

"Three Star"
OLD IRISH WHISKEY

Le VIEUX WHISKY D'IRLANDE, TROIS ETOILES DE E. & J. BURKE, a, depuis au-delà d'un demi-siècle, maintenu sa réputation d'excellence toujours uniforme.

Sa finesse et sa délicatesse — sa saveur douce et moelleuse — font toujours les délices des amateurs de Vieux Whisky d'Irlande parfaitement authentique.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS

LES MALAXEURS A BETON
"RANSOME"
Sont les plus efficaces et les plus durables. Toutes grandeurs — avec ou sans pouvoir — en stock.
Téléphonez ou écrivez pour renseignements.
F. H. Hopkins & Co., Successeurs de JON JAS. COOPER Téléphone Main 3420-3421
NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE 286-1-P

PROPRIETAIRES !

Si vous avez des propriétés à vendre ou des loyers à collecter, envoyez-nous votre nom et nous irons vous voir.
TRANSACTIONS PROMPTES ET SATISFACTION GARANTIE
COMPAGNIE NATIONALE IMMOBILIERE ET FINANCIERE
66 St-Jacques, 1er étage. Main 1846.

Les municipalités de l'île de Montréal doivent être respectées à la lettre. Rien dans la loi qu'il veut passer ne changera ces contrats, tant et aussi longtemps que les municipalités ne voudront pas les modifier.

La durée du contrat
Au lieu d'une franchise de 50 ans, il suggère une franchise de 40 ans à la compagnie projetée avec deux ans additionnels pour placer les débetures.

La moyenne des contrats que les dix-sept municipalités en question ont avec les tramways est de 20 ans. Prenons par exemple Montréal dont le contrat expire dans 11 ans. D'ici à onze ans, la cité pourra s'en tenir à son contrat si elle le veut. Mais elle pourra le modifier. Elle ira devant la compagnie et si elle ne s'entend pas avec cette dernière, sur des nouvelles conditions qu'elle désire, elle ira devant la Commission des Utilités publiques.

Après ces 40 ans, la franchise subsistera dix ans, si la municipalité n'exprie pas le tramway. Et il en sera ainsi de dix ans en dix ans. On sait que la compagnie proposait un renouvellement de 25 ans.

Le mode de rachat
Quant au mode de rachat, le premier ministre se prononce contre l'amendement de la compagnie qui veut être rachetée "as a going concern". Il veut que les municipalités puissent racheter en payant seulement la valeur des biens de la compagnie.

Le premier ministre croit que, dans cinq ans, toutes les municipalités auront réouvert leurs contrats et cela au grand contentement de tout le monde. Il se dit convaincu que jamais la cité de Montréal n'arrivera à un règlement avec la compagnie dans les conditions actuelles.

"Et pendant ces attermoiements, doit-on laisser le peuple souffrir ? Il est certain que si la législature parvient à régler cette question de façon à donner dix billets pour 25 cents aux ouvriers et à transporter les citoyens d'Ahuntsic et de Bourdeaux au cœur de la ville pour le même prix que les citoyens des quar-

tiers intérieurs, les gens seront satisfaits. Après les explications du premier ministre, la discussion s'est continuée jusqu'à une heure, sans révéler rien de bien nouveau.

Signalons cependant une déclaration significative de M. Bourassa, qui dit que l'idée de faire expirer toutes les chartes à une même époque était bonne.

La date n'a pas d'importance. Seulement quant au reste, il n'est pas avec le premier ministre.

En somme, bien que le bill ne soit guère plus avancé qu'hier, la situation paraît s'éclaircir. Le comité continuera à siéger ce soir.

L'Éau de Table Française NATURELLE
Gazéifiée
Perrier
Le Champagne des Eaux de Table
286-1-P

LETTRE PARLEMENTAIRE

(Suite de la 1ère page)

La convention douanière

M. R. L. Borden se lève avant que la Chambre ne se forme en Comité des Voies et Moyens et dit qu'il a écouté très attentivement le discours de Sir Wilfrid Laurier et qu'il est convaincu plus que jamais que la réciprocité est une mauvaise mesure. Il cite l'opinion de Sir William Van Horne qui, d'après un journal anglais de Montréal, vient de se déclarer opposé à la convention douanière sous prétexte que tout va bien et qu'il n'y a pas lieu de rechercher mieux.

M. Borden prend ensuite la défense de M. Foster et déclare qu'il n'est pas conforme à la Chambre de critiquer les affaires personnelles d'un député.

Le premier ministre a déclaré hier qu'il n'y avait pas eu, à proprement parler, depuis dix ans, de relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis; or les statistiques d'importations et d'exportations prouvent le contraire.

M. Borden dit que la convention projetée sera des plus profitables aux industriels américains et cela naturellement au détriment des manufacturiers canadiens; il cite à cet effet plusieurs opinions exprimées par des hommes d'Etat et des journaux américains.

Le chef de l'opposition est d'avis que, contrairement à ce qu'en dit Sir Wilfrid Laurier, les conditions existant actuellement ne sont pas changées du tout et tout; c'est aussi, d'après lui, l'avis de tous les hommes d'affaires canadiens.

Nos ressources naturelles vont aussi souffrir de ce changement et quelques-unes de nos industries vont être obligées de fermer leurs portes.

M. Borden dit que les agriculteurs ne consentiront jamais à supporter la concurrence de dix ou douze pays pour les produits naturels et payer en même temps une taxe sur les produits manufacturés dont ils ont besoin.

Il est aussi d'opinion que les changements opérés dans le tarif avec les Etats-Unis vont forcément nécessiter des changements dans les droits de douane sur les articles provenant des autres pays avec lesquels le Canada est lié par des traités de commerce.

Le premier ministre d'un côté, et le réciprocité en 1908, par conséquent il n'a pas reçu de mandat du peuple depuis que les négociations avec les Etats-Unis avaient été abandonnées en 1897. De plus il avait promis qu'aucun changement ne serait effectué dans le tarif avant qu'une enquête approfondie ait été faite par une Commission Royale; il n'a pas tenu cette promesse et par conséquent le peuple ne peut pas approuver son attitude sur cette question.

M. Borden rappelle que le programme du parti démocrate américain a toujours comporté une réduction du tarif et il ne comprend pas pourquoi le gouvernement canadien a entamé de nouvelles négociations à la veille de l'arrivée au pouvoir de ce parti.

Parlant de la préférence britannique, le chef de l'opposition dit qu'il n'a jamais changé d'idée à ce sujet; son ambition est de voir des relations commerciales plus étendues établies entre le Canada et la mère-patrie.

En terminant M. Borden propose la résolution suivante: "Que la convention douanière à laquelle se réfèrent les résolutions soumises à la Chambre par le ministre des finances, le 26 janvier dernier, a aussi été soumise le même jour par message spécial au Président au Congrès des Etats-Unis alors en session.

"Que la dite session est maintenant expirée et que le Congrès, n'a ni approuvé, ni ratifié cette convention douanière.

"Que plusieurs semaines s'écouleront avant que le Congrès s'occupe de la dite convention à une session spéciale.

"Que les changements tarifaires que cette convention a introduits ont été approuvés par le peuple canadien.

à la faire adopter et quels droits avaient MM. Fielding et Paterson, pour engager le Canada dans une entente de ce genre avec le président Taft? Celui-ci n'a d'ailleurs aucun pouvoir sur le 63e Congrès et par conséquent le gouvernement canadien ne manquera nullement à la parole donnée s'il abandonnait dès aujourd'hui la discussion sur cette question de réciprocité.

M. W. F. Maclean dit que la convention douanière implique des changements complets dans la situation actuelle du Canada. D'après lui, le gouvernement devrait dissoudre immédiatement le parlement pour permettre au peuple de donner son avis sur cette question.

MM. Northrup et Gathrie prennent ensuite la parole, le premier en faveur de la motion, le second contre, puis Sir Wilfrid Laurier se lève.

Il déclare que l'attitude de l'opposition sur cette question lui semble pour le moins étrange et peu conforme avec la politique préconisée par le parti conservateur, lorsqu'il était au pouvoir.

En effet, les gouvernements conservateurs ont conclu plusieurs traités de commerce, sans en appeler au peuple; mais aujourd'hui leurs partisans se montrent plus exigeants. Sir Charles Tupper et M. Foster ont même été plus loin, ils ont, en 1891, négocié secrètement un traité avec la France.

Dans le cas actuel, la question a été soumise au parlement et depuis longtemps l'on sait ce que comporte la convention douanière projetée. Toutes les procédures habituelles ont donc été suivies et l'opposition est bien mal venue de critiquer le gouvernement à ce sujet.

Les remarques de Sir Wilfrid terminent la discussion puis les députés sont appelés à voter sur la motion Borden. Le vote donne le résultat suivant: Pour, 70; contre, 112. C'est donc par une majorité de 42 que cette motion est rejetée.

MM. Sifton et Harris ont grossi les rangs de l'opposition en cette occasion, tandis que la gauche, y compris le groupe Nationaliste, composé de MM. Monk, Paquet, Naudet, Gilbert et Blondin a voté comme un seul homme pour la suspension du débat.

Le vote pris, la Chambre s'est formée en comité des voies et moyens et la discussion sur la réciprocité a été reprise.

M. Harris, député libéral de Brantford étant le premier orateur, dit qu'il est très peiné de se séparer de son parti sur cette question, mais qu'il le fait pour plusieurs raisons. D'abord parce que le gouvernement n'avait pas de mandat du peuple pour entamer des négociations avec les Etats-Unis, ensuite parce que Sir Wilfrid avait promis une enquête approfondie précéderait toute révision du tarif, et enfin parce que cette convention porte atteinte à la fierté du peuple canadien, en ce sens qu'il croyait le pays assez prospère pour ne pas avoir à dépendre du marché américain.

M. Miller, un partisan de la réciprocité clôture le débat pour la journée et la Chambre s'ajourne à 11 hrs. 30.

AU SENAT
Les bills concernant les embranchements du Grand Tronc Pacifique et la compagnie de chemin de fer de l'Ontario Valley subissent leur troisième lecture.

Le sénateur Edwards recommande que le bill des grains qui est des plus importants devrait être envoyé devant un comité permanent, afin d'entendre les témoignages des experts et des intéressés. Sir Richard Cartwright, répond que, quoique le bill soit volumineux, il ne renferme qu'une question de clauses conditionnelles sur lesquelles les intéressés pourront faire connaître leurs vues aux membres du gouvernement et du Sénat.

Les questions traitées dans ce projet législatif ont déjà été plusieurs fois discutées par les deux Chambres, de sorte qu'il ne croit pas nécessaire d'en retarder la marche. Le Sénat s'ajourne à jeudi.

Place Viger Hotel
DINERS SPECIAUX ORCHESTRE SEMAIN TOUS LES SOIRS

Mme TETRAZZINI A PARIS
La grande chanteuse se rend à Paris à la demande du président Fallières.

DANS UN CANAL D'EGOUT
Un enfant y fait un voyage peu agréable.

MEXIQUE ET ETATS-UNIS

L'ambassadeur du Mexique satisfait des explications de la Maison Blanche.
New-York, 8. — A l'issue de la conférence entre le sénateur de la Barra, ambassadeur du Mexique à Washington, et le sénateur Jose Yves Lemantour, ministre des finances au Mexique, le sénateur de la Barra a fait la déclaration suivante:

"Les relations entre les deux pays ont été si cordiales et les négociations entre les deux gouvernements ont été si uniformément harmonieuses que nous n'avons pas de difficulté à accepter l'explication donnée par la Maison Blanche de la raison pour le gouvernement des Etats-Unis d'avoir envoyé des troupes au Texas."

CONSEQUENCES D'UN ENLEVEMENT

Un nommé Moore arrêté pour avoir ravi l'affection d'une femme — Aux assises.

St-Thomas, Ont., 8. — Albert Victor Young, du canton Malahide, vient d'intervertir une poursuite en Cour Supérieure à J. Irwin Moore qu'il accuse de lui avoir ravi l'affection de sa femme.

Young et sa femme tenaient maison pour le compte de Moore, à Walsingham, il y a une couple d'années. Or, un jour, Moore et Mme Young abandonnèrent le mari de cette dernière et se réfugièrent à Port Huron, Mich. où tous deux furent arrêtés par les officiers du bureau d'immigration qui les renvoyèrent au Canada; mais le couple fugitif repartit peu après pour Detroit, Mich., où Moore fut arrêté, renché puis renvoyé de nouveau au Canada.

C'est vers cette époque que Mme Young demanda le divorce et qu'elle rejoignit son ancien pensionnaire à Walsingham où, depuis près de deux ans, tous deux vivent apparemment heureux.

Le procès de Moore aura lieu aux Assises dont le terme va s'ouvrir dans quelques jours.

LA FARMERS BANK

Enquête préliminaire dans deux causes qui s'y rapportent.

Toronto, Ont., 8. — L'enquête préliminaire dans deux causes qui se rapportent à la déconfiture de la Farmers Bank a été commencée ce matin devant le magistrat Denison. On a d'abord entendu celui contre Matthew Wilson C.R., et N. S. Morden, respectivement solliciteur et assistant gérant de la Trust and Guarantee Co. Ils sont accusés d'avoir obtenu une préférence adue pour la compagnie sur les autres créanciers de la banque.

En l'absence de précédents sur la question de droit en cause, le magistrat a décidé d'ajourner la cause à huit jours. La couronne a cependant profité de sa preuve et tout ce qui reste à décider est de savoir si les personnes conspirant pour en induire une autre à violer les statuts sont elles-mêmes coupables d'une offense contre la loi.

L'accusation d'avoir porté atteinte aux billets de la banque, hypothèse contre J. R. Stratton, J. J. Warren et N. S. Morden de la Trust and Guarantee Co., a été plaidée en autant qu'elle regarde la cour du magistrat. M. Stratton a été acquitté faute de preuve, mais MM. Warren et Morden devront subir leur procès aux assises.

RENOVOYES AU PENITENCIER

Gaynor et Greene n'ont pu prêter le serment de pauvreté.

Atlanta, Georgie, 8. — Benjamin D. Greene et John F. Gaynor, ont été renvoyés aujourd'hui, au pénitencier. On leur a refusé de prêter le serment de pauvreté pour l'amende de \$575,000 qui leur avait été imposée.

L'enquête a été remise au 21 mars. Le gouvernement espère y montrer que les prévenus ont des propriétés et qu'ils n'ont pas droit au privilège du serment des nauvres. Ils avaient été relâchés, par paroles, la semaine dernière après avoir passé plusieurs années au pénitencier.

Mme ELIZABETH HORNE

Elle est condamnée à \$17,500 de dommages.

Londres, 8. — Mme Elizabeth Horne, la spirituelle bien connue, et la fameuse prédicatrice de l'ancienne théorie qui prétend que la terre est plate, a été condamnée à \$17,500 de dommages à la cour du banc du Roi, pour des représentations frauduleuses sur les prétendues concessions de Madagascar.

D'après les accusations, Mme Horne aurait fait de nombreuses victimes. Elle a collecté, dans le voisinage de \$150,000, sous prétexte qu'elle avait une concession dans Madagascar, qui aurait contenu pour \$50,000,000 d'or et de diamants.

CARNET MONDAIN

Mariage
Le mariage de Mlle Marion Ross, fille du Dr George Ross, avec M. W. Pugsley, fils de l'hon. W. Pugsley, ministre des Travaux Publics, aura lieu ce matin.

Lord-Durocher
Le mardi, 28 février dernier, à 7 hrs. a.m., a été célébré à l'église St-Jacques, de Montréal, le mariage de Mademoiselle Blanche Durocher, fille de M. Désiré Durocher, de Montréal, avec M. Joseph Lord, fils de M. Cyrille Lord, de Nicolet.

Le chant était sous la direction du chœur des Enfants de Marie de la paroisse. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie.

En ville

M. A. Audet, assistant gérant de la "Rimouski Fire Insurance Co.", est de passage à Montréal. Il doit partir, à la fin de la semaine, pour un voyage de deux mois en Europe.

M. H. Jodoin, avocat à Arthabaska, est au Québec.

M. L. H. Gaudry, président de la "L. H. Gaudry et Cie.", marchands de fer et d'acier, de Québec, est à la Place Viger.

Anniversaire

A l'occasion du 53ème anniversaire de naissance de Mme E. Thibaut, de la rue Rachel, une jolie réunion eut lieu le 28 février dernier. Etaient au nombre des invités, M. et Mme E. et Ed. Thibaut, Mlles E. Thibaut, A. Thibaut, G. Tétreault, Larin, A. Casault, H. Dumasse, R. Beaulieu, Décharlat, M. E. Thibaut, J. Godin, H. Forget, E. Thibaut, Charrête, E. Thibaut, R. Serria, Granger, Chappellaine, J. et J. McHard, Marion, W. Larivière, et Y. Renaud.

A Paris, France

M. Nap. G. Kirouac, Québec, M. N. Lavoie, jr., Bruxelles, M. V. Herpin, Bruxelles, M. et Mme L. G. Beaubien, Montréal.

NOTE. — Nous invitons nos lecteurs, et surtout nos lectrices à nous envoyer des comptes rendus de soirées bals, caucuses, etc., ainsi que les avis de fiançailles, mariages, réceptions, etc., etc. Nous nous ferons toujours un plaisir de publier ces nouvelles à condition qu'elles soient signées, dans notre carnet mondain.

AU PARLEMENT IMPERIAL

Le secrétaire de la guerre refuse les députés irlandais.

Londres, 8. — M. Richard Burden Haldane, secrétaire de la guerre, a parlé aujourd'hui, à la Chambre, du bouf américain fourni à l'armée britannique comme nourriture "excellente". C'est une réponse à l'attaque contre les produits américains commencée par Denis Kilbride, John O'Connor et Rowland Hurt. Ils ont tous trois déclaré que des animaux malades étaient tués et leur viande expédiée pour être consommée par l'armée anglaise.

Le ministre de la guerre a déclaré que l'immense quantité de produits vétérinaires était ridicule et qu'il avait à Chicago des représentants du gouvernement qui surveillaient toutes les consignations de viande en Angleterre. Il a demandé aux Irlandais s'ils voudraient entreprendre de fournir à l'armée la même qualité de nourriture aux mêmes prix que le ministre de la guerre achète des Etats-Unis des vivres sains et bonnes.

A QUI PEUT SERVIR L'AVIATION

Un item nouveau dans le code des signaux de la marine.

Caimanera, Cuba, 8. — Un nouvel article a été ajouté au code des signaux de la flotte de l'Atlantique, aujourd'hui, "Keep a bright lookout for aeroplane", surveillez bien les aéroplanes.

James Ward a volé de Caimanera, a évolué autour de la flotte et a pris terre sur le champ de baseball de la flotte, à sept heures ce matin, avec sa machine Curtiss de 50 forces.

M. Ward a fait ensuite trois envolées à des altitudes variant jusqu'à 2000 pieds. Il a démontré la valeur de l'aéroplane dans le service d'éclairage, en volant autour des côtes et au-dessus de la baie en présence des 15,000 marins qui l'applaudissaient.

Le commandant de la station navale, le lieutenant Walter Ball, a fait une petite envolée comme passager, avec Ward.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Canadiens à Ottawa

\$3.35 DE MONTREAL A OTTAWA ET RETOUR

BONS SUR TOUS LES TRAINS DE VENDREDI, LE 10 MARS, BONS POUR REVENIR JUSQU'A LUNDI, LE 13 MARS.

Le train, ayant à bord le club de hockey Canadien, laissera la gare de la rue Windsor, vendredi, le 10 mars, à 4.00 p.m.

Bureau de billets en ville, 218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732, 3733, ou gares Viger ou Windsor.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Canadiens à Ottawa

\$3.35 DE MONTREAL A OTTAWA ET RETOUR

BONS SUR TOUS LES TRAINS DE VENDREDI, LE 10 MARS, BONS POUR REVENIR JUSQU'A LUNDI, LE 13 MARS.

Le train, ayant à bord le club de hockey Canadien, laissera la gare de la rue Windsor, vendredi, le 10 mars, à 4.00 p.m.

Bureau de billets en ville, 218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732, 3733, ou gares Viger ou Windsor.

PACIFIQUE CANADIEN

Service de Toronto

Le Train de 10.45 p.m. est

Le Train de Nuit Favori

Quitte Montréal plus tard que tout autre train et les voyageurs arrivent chez eux à Toronto plus tôt.

Les nouveaux et anciens wagons-dortoirs, pour l'équipement desquels le C.P.R. est en train, sont en route.

Les trains pour la gare Union, Toronto partent à 8.45 a.m. et à 10 p.m.

PRIX REDUITS
En Force de 10 Mars au 10 Avril 1931

DE SECONDE CLASSE POUR COLONS DE MONTREAL A

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, PORTLAND, OREGON, NELSON, ROSSLAND, SPOKANE, NEB., \$47.70

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, MEXICO CITY, Mex. \$49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

CHARS TOURISTES
Laissez Montréal tous les jours, à 4h. 45, dimanche compris à 10.30 p.m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix pour 112: Winnipeg \$4.25, Calgary \$6.65, Vancouver et Seattle \$6.50.

TRAIN SPECIAL POUR EMPRESS
L'Empress quittera la gare Windsor à 8.25 p.m. jeudi, 9 mars, se rendant directement au débarcadere à St-Jean, puis à Vancouver, pour y prendre l'Empress of Ireland à R. M. S. vendredi, 10 mars. Les repas à la carte sont servis dans le wagon-restaurant après 7.00 p.m.

BUREAUX DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733 ou aux gares Viger ou de la rue Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Voyagez sur la seule voie double ferrée.

NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO

La plus belle voie et le meilleur équipement.

Rafts d'acier 100 lbs à la verge. Employés polis et attentifs.

7 1/2 HEURES A TORONTO

"INTERNATIONAL LIMITED"

(Le train le plus rapide du Canada)

Quitte Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR ENTRE MONTREAL ET TORONTO

9.00 a.m. 7.30 p.m.
9.15 a.m. 10.30 p.m.

Service d'équipements wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour, et nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

Prix Réduits pour les Différents Points de la Côte du Pacifique

En force du 10 mars au 10 avril inclusivement.

Passage simple pour colons de seconde classe

Montréal via Chicago à \$47.70

Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C.A., Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland, Ore., San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., Mexico City, Mex. \$49.00

Prix réduits pour différents autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES
Laissez Montréal pour Chicago, le lundi, mercredi et vendredi à 10.30 p.m. Lits disponibles pour l'accommodation de passagers avant et après le départ de première ou deuxième classe sur paiement d'une somme nominale. L'accommodation des lits est assurée dans les wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.

Partie de Hockey Ottawa-Canadien OTTAWA, 10 MARS

Voyage aller et retour \$3.35. Bon pour départ le 10 mars. Limite de retour, 13 mars.

MONTREAL OTTAWA - Quitte à 8.30 a.m., 8.55 p.m., 8.00 p.m.

MONTREAL - SHREBROOKE - LENOXVILLE - Quitte à 8.00 a.m., 8.15 p.m., 8.15 p.m., 8.15 p.m.

MONTREAL-NEWYORK via D. & H. Co. Laisse 8.50 a.m., 8.50 p.m., 7.40 p.m.

MONTREAL-SPRINGFIELD ET MONTREAL-BOSTON via C. V. R. Laisse 8.31 a.m., 8.30 p.m.

(a) Tous les jours. (b) Tous les jours excepté le dimanche.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques, Tél. Main 6065 ou gare Bonaventure.

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES

AND OTHER STEAMSHIPS

ST-JEAN, N. B. ET LIVERPOOL

Empress of Ireland, 10 Mars
Lake Champlain, 16 Mars
Empress of Britain, 24 Mars
Lake Manitoba, 30 Mars

Prix, vapeur grande "Empress" première classe, \$92.50, et deuxième classe \$51.25, et au-dessus.

Prix vapeurs grands "Lake" classe unique. Seconde classe \$17.50, et au-dessus. Pour billets et autres renseignements, s'adresser à l'agent de la compagnie.

W. G. ANNABLE, Agt. Gén. Passagers, 3 et 5 Edifice Board of Trade.

WM. WEBBER, Agt. des Passagers

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

St-Hyacinthe, Drummondville, L'Assommoir, Québec et stations intermédiaires. Connexions pour Riv. du Loup et stations intermédiaires.

Express Maritime

Midi St-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, St-Félix.

Tous les jours

Midi

Samedi Excepté.

N.B.—Connexions pour Sydney en laissant Montréal le Lundi, Mercredi et Vendredi.

4.00 c.m. EXPRESS pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
130 rue St-Jacques, Tél. Main 615.

H. A. PRICE, G. STRUBBE, Agt. Gen. Pass. Agt. des Billets de la ville.

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada" sont assurés d'atteindre la clientèle canadienne-française.

Montreal Park & Island Railway Company

HORAIRE

LACHINE. Du bureau de poste, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 6.30 p.m., de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. De St-Denis au Salet-Récollet, service de 20 min., de 12.00 minuit à 12.40 a.m. De St-Vincent de Paul, service de 20 min., de 5.00 a.m. à 8.30 p.m.; service de 20 min., de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. De St-Denis au Salet-Récollet, service de 20 min., de 12.00 minuit à 12.40 a.m. De St-Vincent de Paul, service de 20 min., de 5.00 a.m. à 8.30 p.m.; service de 20 min., de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.

A COUPS DE HACHE

Un Chinois, la victime d'un maniaque.

Toronto, 8. — La police est depuis deux jours à la recherche d'un individu qui, prétendant, ne tout pas de toutes ses facultés mentales. L'acte inqualifiable qu'il a commis semble le prouver surabondamment.

Voici ce que l'on nous a rapporté: Un homme est entré lundi après-midi dans la buanderie de Yip Duck, 209 rue Ste-Elizabeth, et, armé d'une hache, il en frappa le blanchisseur à la tête. Assez gravement blessé, Yip parvint cependant à désarmer son lâche assaillant qui prit la fuite. Le Chinois lui lança alors la hache, atteignant le fuyard au cou et le blessant gravement.

L'individu fut cependant assez de force pour échapper à la foule de personnes qui s'étaient mises à sa poursuite.

Le Chinois fut trouvé peu après privé de connaissance dans sa buanderie; il a été passé à la Nursing-at-Home Mission.

La police semble convaincue que l'assaillant est un maniaque.

LE PROCES DE GEORGE H. MUNROE

Cet ancien mercier de Montréal devra répondre à vingt-quatre chefs d'accusation.

New York, 8. — Le procès de George H. Munroe, ancien mercier de Montréal, a commencé aujourd'hui, ici, sous l'accusation de s'être servi des postes pour frauder. Son frère, Alexandre Munroe, accusé en même temps que lui, est demeuré introuvable.

Les accusations remontent à 1907, alors que Munroe dirigeait ce que l'on appelait alors la plus grande buanderie de New York et qui, blanchit, en effet, en quelques semaines, pour deux millions de stock de cuir de Montréal et de Québec. M. Raymond G. Brown avait fait une enquête sur les opérations de Munroe et Munroe dans le stock de la Marconi Wireless.

Au moment de son arrestation, en septembre dernier, George H. Munroe était à organiser la Dominion Bankers' Corporation; il devait commencer ses affaires le jour même de son arrestation.

Il y a vingt-quatre accusations auxquelles aura à répondre Munroe.

NOUVEAU MINISTRE AMERICAIN

New York, 8. — M. Walter L. Fisher, de Chicago, a été nommé secrétaire de l'intérieur. Il a reçu la première nouvelle de sa nomination lorsqu'il est arrivé ici, de Washington. Il a acheté un journal qui annonçait sa nomination.

NOUVELLE GARE DE CHEMIN DE FER CANADIAN QUEBEC NORTHERN A LA POINTE AUX TREMBLES, QUE.

Dans l'intérêt du nombre toujours grandissant de ses clients, le chemin de fer Canadian Northern Québec a construit à la Pointe aux Trembles une gare temporaire où s'arrêtent tous les trains, allant vers l'est ou l'ouest, et des billets d'accommodation émis sont en force de commencement à la fin de l'année.

283-7-g

M. WORTHINGTON DANGEREUSEMENT MALADE

Le député de Sherbrooke est frappé de paralysie.

Sherbrooke, 8 (Dépêche spéciale). — Le Dr A. Norris Worthington, député de Sherbrooke, a été frappé de paralysie, à 7 heures 30 hier matin,

PHENOMENE DANS L'AIR

Chatham, Ont., 8. — Un phénomène mystérieux de l'air, flotte dans les environs depuis quelques jours. C'est une espèce de char de dimensions énormes; il a été vu par plusieurs personnes. Ce qu'il y a d'étrange dans le phénomène, c'est qu'il voyage dans l'éther sans plan apparent et paraît pouvoir demeurer plusieurs jours sans lumière.

Dans les trois derniers jours on l'a vu en plusieurs endroits mais jamais il n'était lumineux.

Hier soir, des gens du canton de Chatham, l'ont aperçu, et il ressemblait de l'ombre. Pendant quelque temps il flotta à environ 1000 pieds de la surface de la terre. Il s'éleva soudainement avec une grande vitesse et disparut dans l'espace.

CHRONIQUE DES SPORTS

BRILLANTE CLOTURE DES SERIES CHEZ LES PROFESSIONNELLS

LES OTTAWA S'ASSURENT LE CHAMPIONNAT EN BATTANT LE CANADIEN, HIER SOIR, A L'ARENA, PAR UN SCORE DE 4 A 3.

La dernière grande partie de hockey de l'hiver, à l'Arena, a été jouée, hier soir, et après la rencontre de vendredi soir entre le Canadien et Ottawa, dans la capitale, le rideau tomba sur la plus brillante saison de hockey dont nous ayons été témoins.

mais celui-ci, comme Vézina fit nombre d'arrêts sensationnels. Les milliers de supporters du Canadien eurent une courte joie, alors que Pitre fit entrer le point qui faisait pencher la victoire de notre côté.

Jamais a-t-on vu notre public se passionner à un tel point, pour notre beau sport d'hiver. Le chiffre de l'assistance, à la joute d'hier, s'élevait à six mille personnes. Il y avait un fort contingent d'Ottawa.

L'équipe de la Capitale avait, pour la circonstance, secoué l'indolence qui a caractérisé les dernières parties auxquelles elle a pris part, et le sort a voulu que le Canadien fut le club à souffrir de ce réveil. La possibilité de voir les protégés du Canadien soutenus par le tribunal de la ligue avait évidemment fait réfléchir les Ottawas qui se sont dit qu'il valait mieux gagner la partie d'hier, afin d'être à l'abri de toute éventualité.

Nos Canadiens leur ont opposé une résistance opiniâtre, et au travail phénoménal de notre défense, est dû le fait que nous n'avons pas été battus par un deuxième coup dangereux à arrêter. Le "Chicotini Boy" fut à la hauteur de la situation toutefois.

Ces derniers instants furent peut-être les plus excitants. Le jeu loin de languir semblait s'animer davantage, on lutta, de part et d'autre, en désespérés, encouragés qu'on était par le bruyant auditoire. Ottawa était sur la défensive lorsque le timbre annonça la fin de la joute.

Composition des équipes - Ottawa: LeSueur, Buts, Lake, Points, LeSueur, Couverts, Shore, Darragh, Walsh, Avants, Walsh, Payan, Avants, Kerr, Poulx, Avants, Ridpath.

Composition des équipes - Ottawa: LeSueur, Buts, Lake, Points, LeSueur, Couverts, Shore, Darragh, Walsh, Avants, Walsh, Payan, Avants, Kerr, Poulx, Avants, Ridpath.

Le jeu fut assez également partagé durant la première période. Dans la deuxième comme nous le disons sur le haut, nos joueurs furent plutôt sur la défensive mais le trio Vézina-Power-Lavolette fut impénétrable, et de fait, le Canadien fut le seul à scorer.

Le jeu était rapide, les chocs violents, mais les joueurs conservaient merveilleusement leur sang-froid. Trois joueurs seulement encoururent des pénalités au cours de la joute entière. Le Canadien fut malchanceux, durant la troisième période et manqua plusieurs belles chances. Nos joueurs donnèrent du fil à retordre à Lesueur, Power, 3.

LES BAILLARGEON BUFFET RENCONTRENT LES GARNETS, SAMEDI SOIR. Les Garnets, champions de la ligue de la Cité, ont accepté le premier défi pour la coupe Jubilee. C'est le club Baillargeon Buffet, champion de la ligue du district, qui aura le premier l'honneur de jouer pour ce trophée.

LA PREMIERE PARTIE DE CROSSE N'Y SERA JOUEE QU'EN JUILLET PROCHAIN. Toronto, 8. - Il est fort probable que le président James Murphy, de la N.L.U. sera prié par les Montréal de ne pas céder de parties sur le terrain de la M.A.A. avant le commencement de juillet prochain, à cause des embarras que créera la construction d'un nouveau club-house à Westmount. Un officier des Montréal de passage à Toronto, a communiqué la chose au Pat Powers de la N.L.U. qui ne demandera pas mieux, car cette décision du Montréal empêchera les clubs de la métropole de se chicaner pour savoir quel sera celui qui terminera le dernier la saison.

UN TOURNOI DE PETITES QUILLES. Vu que le grand tournoi de quilles qui devait avoir lieu au Palace Alleys est remis indéfiniment, M. Simon Beauchamp est en train d'organiser un tournoi de petites quilles (duck pins). Déjà plusieurs clubs ont manifesté l'intention d'y prendre part.

FRED ET SON "BODY". Fred Gagnon, le plus beau "body check" du monde de la crosse a signé hier avec le National. Cet épouvantail de tous les joueurs d'attaque sera encore à son poste l'été prochain. Comme on le voit, le géant Catta même rendement l'organisation de son équipe et établira le record de la saison.

Table with 5 columns: G., P., A., P., C. Rows for Ottawa, Canadien, Renfrew, Wanderers, Quebec.

Table with 5 columns: G., P., A., P., C. Rows for Ottawa, Canadien, Renfrew, Wanderers, Quebec.

LE GRAND MATCH DANS LES STAKES TROPICAL

HERBERT TURNER A GAGNE FACILEMENT CETTE EPREUVE DISPUTEE HIER, A MONCRIEF PARK.

Jacksonville, Fla. 8. - Les Stakes Tropical, à réclamer, furent la principale attraction à Moncrief Park. Herbert Turner la gagna facilement. Sommaire: 1ère course, chevaux de 2 ans, 4 1-2 furlongs. - 1o Efficiency, 111, Loftus, 5 à 2, 6 à 5, 3 à 5; 2o American Girl, 112, Byrne, 9 à 5, 7 à 10, 1 à 4; 3o Griff, 104, Koerner, 8 à 1, 5 à 2, Temps 55-15. Note, Mary Lee Johnson, Chessmate, Senator Sparks, Billy Murphy, E. J. Kamp, ont aussi couru.

2ème course, chevaux de 3 ans, 5 1-2 furlongs. - 1o Creole, 99, Dunn, 7 à 1, 3 à 1, 3 à 2; 2o Decency, 102, Loftus, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 3o Golden Ruby, 101, Byrne, 13 à 5, 7 à 5, 7 à 10. Temps 1-08 1-5. Colette, Myrtle Marion, Emma Stuart, Naughty Lad, Evia, Daniel O'Grady, Scribo, Tom Massie, L'dia Lee, Lillie Paxton, Danish Girl, ont aussi couru.

3ème course, chevaux de 3 ans, 6 furlongs. - 1o Monte Fox, 106 Koerner, 5 à 2, 4 à 5, 1 à 3; 2o McIvor, 113, Loftus, 2 à 5, 3o Jabot, 104, Byrne, 30 à 1, 10 à 1, 4 à 1. Temps 1-13 3-5. County Tax, Rash, Bad News II, ont aussi couru.

4ème course, \$1,300, chevaux de 3 ans, 6 furlongs. - 1o Herbert Turner, 100, Dunn, 3 à 2, 7 à 10, 1 à 3; 2o Impunit, 112, Gross, 9 à 2, 8 à 5, 4 à 5; 3o Bertis, 105, McTaggart, 9 à 1, 7 à 2, 9 à 5. Temps 1-13 1-5. Darling, Scrimmage, Plautess, Rye Straw, Premier, Grenada, ont aussi couru.

5ème course, chevaux de 4 ans, 1 mille 70 verges. - 1o Summer Night, 104, Olsen, 5 à 1, 5 à 2, 6 à 5; 2o Brevide, 110, Koerner, 8 à 5, 4 à 5, 2 à 5; 3o Castle Wood, 113, Uross, 18 à 5, 3 à 2, 7 à 10. Temps 1-47. Warden, Light House, Beau Brummel, Critic, English Esther, Lady Esther, Don Diaz, Hibernica, Kempton Park, Star Over, ont aussi couru.

6ème course, chevaux de 3 ans, 1 mille 1-6. - 1o Defeat, 105, Byrne, 6 à 5, 1 à 2; 2o Discontent, 106, Minder, 18 à 5, 6 à 5, 2 à 5; 3o Agnar, 106, Olsen, 9 à 2, 3 à 2, 3 à 5. Temps 1-49 3-6; Szygzy, Sweet Owen, Spes Nostra, ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi après-midi: 1ère course, chevaux de 2 ans, 4 1-4 furlongs. - Maxentius, 102; Griff Gus Hartbridge, 104; Captain Inglis, 107; Hynicka, 110; Little Ep, 112; Old Hank, 115.

2ème course, chevaux de 3 ans, six furlongs. - Duff, 96, Ben Lombard, 98; Eagle Bird, 100; Red Lion, 101; Old Boy, Léon B., 103; Missiva, 107; Starbler, 105; Emily Lee, 106; H. Starler, 108; Sandy Hill, Manheimer, 110; Haadrinning, 108; Fort Carroll, 109; Fort Worth, Oracle, 110.

3ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

4ème course, 3 ans, 1 mille. - White Wool, Messenger, Boy, Idle Weiss, 102; Milton B., 103; Aspirin, Compton, 109; Leamence, 112. 5ème course, chevaux de 3 ans, 6 furlongs. - Pearl E., 99; Marie Hyde, 100; Lady Sybil, Sylvestriss, 104; Roseborn, 106; Ida D., Eye White, 107; Stafford, 108; Sandy Hill, Manheimer, 110; Allowmaise, 111; Dan Field, 113.

6ème course, chevaux de 4 ans, 1 mille 70 verges. - Greccian Bend, 98; Abrasion, Roseburg II, 104; Wander, Galley Slave, Falcada, The Noat, 106; Miss Marjorie, 107; St. Joseph, Dress Parade II, 109; Casque, 109.

7ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

8ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

9ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

10ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

11ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

12ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

13ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

14ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

15ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

16ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

17ème course, 7 furlongs - Red Wine, 90; Camel, 93; Ella Bryson, 94; All Red, 109; Raleigh P.D., 109; Discontent, 110.

LE SOUHAIT "DU TELEGRAM"

IL SOUPIRE APRES L'ELIMINATION DES CLUBS CAPITAL ET CORNWALL DU CIRCUIT DE LA N.L.U. - CE QUE L'ON PENSE A TORONTO DE LA PROPOSITION FORAN.

Toronto, 8. - Le Toronto Telegram dans son édition sportive d'hier, commente comme suit la rumeur à l'effet que le National sera éliminé de la N.L.U., s'il refuse d'appuyer la proposition de M. W. Foran, à l'effet de diviser les recettes des joutes pendant la saison prochaine: "M. W. Foran nourrit encore l'illusion de faire partager les recettes de la saison 1911. Naturellement il aura le petit village de Cornwall pour secondar cette impossibilité, mais ces deux affaires ne compteront guère devant la majorité des clubs plus importants de l'Union. Nous ne croyons pas que la direction du National composé de gens expérimentés ait supposé un instant, que les autres équipes se rendraient au désir de William, qui en sera quitte pour avoir fait parler de lui une fois de plus. Les clubs de Toronto seront les premiers à s'objecter à la proposition, car en retour du joli magot que l'équipe des Sénateurs emporterait dans la capitale après chacune de ses visites dans la Ville Reine, les Torontois et les Tecumseh retireraient à peine de quoi payer leur tramway du parc Lansdowne à l'hôtel Russel. Le National et tous les autres clubs devraient remercier M. Foran d'avoir agité cette question, qui hâtera l'arrivée du jour où les clubs puissants se décideront à rayer "les petits villages" du circuit de la N. L. U."

AMUSEMENTS THEATRE NATIONAL

SEMAINE PROCHAINE P'SITT GARE AJ TROU...ble Grande revue en 3 Actes et 9 Tableaux avec Chants, ballets et chœurs. 100 personnes en scène. 283-6-A

HIS MAJESTYS La Plus Grande Nouveauté Musicale MADAME SHERRY Prix Spéciaux Mat. 25, 35, 50c Soirées 25, 50, 75c

THE ROSARY Prix Spéciaux Mat. 25, 35, 50c Soirées 25, 50, 75c

PRINCESS CE SOIR 26c à 81.50 De Prince of Pilsen De Heavy W. Savage

SEMAINE PROCHAINE PRINCE OF PILSEN 25c à 81.50

Walker Whiteside (Liebier & Co. Gérants) Dans le Chef-d'œuvre d'ISRAEL ZANOWIL

THE MELTING POT 283-3-A

THEATRE FRANCAIS Notre troupe française dans Le Serment d'Yvonne Comédie en un acte mêlée de chant et 6 autres actes de vaudeville-6. Soirée 5c, 10c, 20c. Matinée 5c, 10c. 283-3-A

DU BEAU JEU A BUFFALO LE LION Russe ET HECTOR DECARIE

MULLER ET CREWSON ONT EPATE LE PUBLIC DANS LE TOURNOI DE LA N.B.A. Buffalo, N.Y., 8. - Les "howiers" de New York et de Brooklyn ont remporté les honneurs de la journée dans le tournoi de la N. B. A. Jacob F. Muller, du club Ardsley, de New York, a pris la première place dans les séries individuelles envoi en une heure après que Walter S. Crewson, d'Alliance, Ohio, se fut classé premier. Crewson déclina un torrent d'enthousiasme en comptant 686 points. Il fit seize "strikes", douze "spares" et commit deux erreurs.

NEW EDINBURGH BAT CLIFFSIDE Remportant, par cette victoire, le championnat de l'interprovinciale. Ottawa, 8. - Les punitions ont été la principale cause de la défaite des Cliffside, ici, ce soir, dans une partie finale pour le championnat de la ligue interprovinciale; trois des points enregistrés par New-Edinburgh furent alors qu'il avait des joueurs du capitaine Dion à la clôture.

LA PROHIBITION A HULL Le vote sera pris le 10 courant. Ottawa, Ont., 8. - Il se livrera à East Hull le 16 courant une grande bataille sur l'option locale. Le clergé catholique, de concert avec les congrégations protestantes, s'efforce de persuader le peuple de voter pour l'option locale. Depuis plus de deux ans les méthodistes et les presbytériens essaient d'établir l'option, mais maintenant que le clergé catholique les appuie, ils sont presque sûrs du succès.

DANS LE CENTRE Pour peu que Con Jones continue, les salaires de son équipe de crosse se chiffrent dans les \$50,000. C'est de l'Est que les Vancouver attendent la victoire en enregistrement des joueurs de la N. L. U. Charlie Querrie s'en console en constatant que Jones a toujours engagé ceux qu'il destinait à une paisible retraite.

CE TOURNOI D'ECHECS San Sebastian, 8. - Plusieurs parties jouées du grand tournoi international d'échecs ont été jouées aujourd'hui. Résultats: Teichmann bat Tarrasch; Niemzwitch bat Spielmann; Rubinstein bat Duras; Vidmar bat Leonardt; Janowski et Bernstein ont fait partie nulle.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

ORPHEUM AUJOURD'HUI 8 à 10 et 8 à 10 p.m. "SAM. MANN & CO." 8 - AUTRES GRANDES ATTRACTIONS - 8 Prix Ordinaires UP, 74 - TELEPHONES - UP, 5948 283-3-A

Grand Nombre de Sièges à Bon Marché Au concert Symphonique du Théâtre Français. DEMAIN SOLISTE Lilla ORMOND 286-1-A M. Votch, gérant.

THE CANADIAN BREWING CO. The National Breweries, Ltd., Successeur BRASSEURS DE BIÈRE ET PORTER 218 AVENUE DE LORIMIER 181, Bell Est 468. Marché 1933. 188-n-8

BRASSERIE EKKERS 641 BOULEVARD ST-LAURENT BIÈRE, PORTER ET LAGER BOHEMIAN 181, Bell Est 140. Marché 1940. The National Breweries Limited. 185-n-9

DU BEAU JEU A BUFFALO LE LION Russe ET HECTOR DECARIE

MULLER ET CREWSON ONT EPATE LE PUBLIC DANS LE TOURNOI DE LA N.B.A. Buffalo, N.Y., 8. - Les "howiers" de New York et de Brooklyn ont remporté les honneurs de la journée dans le tournoi de la N. B. A. Jacob F. Muller, du club Ardsley, de New York, a pris la première place dans les séries individuelles envoi en une heure après que Walter S. Crewson, d'Alliance, Ohio, se fut classé premier. Crewson déclina un torrent d'enthousiasme en comptant 686 points. Il fit seize "strikes", douze "spares" et commit deux erreurs.

NEW EDINBURGH BAT CLIFFSIDE Remportant, par cette victoire, le championnat de l'interprovinciale. Ottawa, 8. - Les punitions ont été la principale cause de la défaite des Cliffside, ici, ce soir, dans une partie finale pour le championnat de la ligue interprovinciale; trois des points enregistrés par New-Edinburgh furent alors qu'il avait des joueurs du capitaine Dion à la clôture.

LA PROHIBITION A HULL Le vote sera pris le 10 courant. Ottawa, Ont., 8. - Il se livrera à East Hull le 16 courant une grande bataille sur l'option locale. Le clergé catholique, de concert avec les congrégations protestantes, s'efforce de persuader le peuple de voter pour l'option locale. Depuis plus de deux ans les méthodistes et les presbytériens essaient d'établir l'option, mais maintenant que le clergé catholique les appuie, ils sont presque sûrs du succès.

DANS LE CENTRE Pour peu que Con Jones continue, les salaires de son équipe de crosse se chiffrent dans les \$50,000. C'est de l'Est que les Vancouver attendent la victoire en enregistrement des joueurs de la N. L. U. Charlie Querrie s'en console en constatant que Jones a toujours engagé ceux qu'il destinait à une paisible retraite.

CE TOURNOI D'ECHECS San Sebastian, 8. - Plusieurs parties jouées du grand tournoi international d'échecs ont été jouées aujourd'hui. Résultats: Teichmann bat Tarrasch; Niemzwitch bat Spielmann; Rubinstein bat Duras; Vidmar bat Leonardt; Janowski et Bernstein ont fait partie nulle.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

LES QUILLES A BUFFALO Buffalo, 8. - Jacob F. Mueller a pris les devants aujourd'hui dans les séries individuelles avec un score de 668, battant le score de Crewson de 665, 11 points.

Le Canada

MONTREAL, 9 mars 1911.

Un discours historique

L'INCOMPARABLE EXPOSE DE LA QUESTION DE LA RECIPROCITE PAR SIR WILFRID LAURIER.

Le discours que vient de prononcer Sir Wilfrid Laurier, avec cette vigueur qui désappointe chaque jour ceux de ses adversaires qui attendent avec tant d'impatience le moment où ses forces ne lui permettront plus de mettre son incomparable talent d'orateur au service de ses grandes conceptions politiques, a été écouté avec une religieuse attention et applaudi avec enthousiasme à la Chambre des Communes.

Il sera lu par le pays tout entier, avec la même attention, et le même chaleureux enthousiasme.

Sir Wilfrid a su traiter cette question d'affaires, cette question économique de la réciprocité avec les Etats-Unis avec une ampleur, et en même temps avec une précision d'arguments, qui ne laissent prise à aucune critique, qui font disparaître, comme la rosée au soleil, les objections les plus élaborées des adversaires; et qui ne laissent dans l'ombre, dans le doute, aucun des points soulevés jusqu'ici ou qui pourraient être soulevés dans ce débat.

Il a débuté par l'histoire de la question, qu'il a esquissée à grands traits, depuis 1853 jusqu'à nos jours. En passant, il a rappelé à M. Foster, en le raillant spirituellement, de son manque de mémoire, la part que le député de Toronto-Nord a prise personnellement dans les négociations des gouvernements conservateurs au sujet de la réciprocité, part qu'il renie aujourd'hui.

Il a expliqué que le parti libéral, quoiqu'en dise M. Sifton, un homme à la mémoire courte lui aussi, après avoir longtemps mis la réciprocité à la tête de son programme, n'a jamais abandonné cette politique; mais s'est contenté, comme question de dignité nationale, de déclarer que, désormais, l'initiative des négociations devrait venir de Washington.

Puis, Sir Wilfrid Laurier résume les objections de l'opposition en quatre griefs: 1o La convention détourne le trafic des lignes canadiennes en faveur des lignes américaines. En quoi la convention change-t-elle les conditions actuelles? Est-ce que l'on ne peut pas, dès aujourd'hui, et depuis 60 ans, expédier nos produits de l'Ouest par les voies américaines en transit de douane? La convention ne change donc rien à l'état actuel.

Il rappelle que, au début on avait garanti au Pacifique Canadien qu'on ne laisserait pas construire de lignes allant du nord au sud, qui pourraient détourner le trafic vers les Etats-Unis. Mais le peuple de Manitoba s'est révolté contre ce privilège qui a dû être aboli. Et l'on a laissé construire des lignes communiquant avec les Etats-Unis.

Quel en a été le résultat? L'action du Pacifique, qui valait alors \$30 vaut aujourd'hui \$213. Et le port de Montréal, qui, en 1900, exportait 4,000,000 de minots de blé, en exporte aujourd'hui 20,000,000. Le trafic a suivi, suit et suivra toujours la ligne la plus courte, la plus économique.

2o grief: La convention détruira nos ressources naturelles. Nos ressources naturelles nous ont été données par la Providence, non pas pour que nous les gardions inexploitées, car alors elles seraient inutiles, mais pour que nous en usions, sans en abuser. Si les Américains veulent s'en servir, ils devront payer pour ce privilège, et quant à en abuser, ils ne pourront le faire que si le gouvernement néglige son devoir. Rien dans la convention n'empêche le gouvernement canadien de réglementer, pour les Canadiens comme pour les Américains, l'exploitation de ces ressources.

3o grief: La convention mettra en péril nos industries. Mais, dit Sir Wilfrid, à l'exception des instruments aratoires, aucune de nos industries n'est touchée par la convention. Et pour les instruments aratoires, il n'y a eu qu'une légère réduction de droits. Et Sir Wilfrid réitére à ce propos la ferme intention du gouvernement de ne pas mettre en péril les capitaux placés dans les industries canadiennes.

4o grief: La convention sera la ruine de notre autonomie. Sir Wilfrid se demande de quelle façon elle s'y prendra. Et il trouve les conservateurs bien inquiets cette année pour notre autonomie, eux qui, l'année dernière, critiquaient le gouvernement parce qu'il avait trop souci de cette autonomie.

C'est un procès de tendances qu'ils font à la convention. Restreinte aujourd'hui aux produits naturels, ils disent que, demain, elle sera étendue aux produits industriels. Ce raisonnement peut mener fort loin et empêcher tout progrès.

Nous ne pouvons évidemment, dans un article de journal, suivre les copieux développements de l'argumentation de Sir Wilfrid Laurier, dont ce qui précède n'est qu'une faible ébauche. Sa péroraison a été surtout vibrante de patriotisme, de fierté nationale, et a soulevé un torrent d'applaudissements.

Nous ne nous flattons pas, ou plutôt nous ne flattons pas le patriotisme de l'opposition au point de croire que le discours si convaincant de Sir Wilfrid Laurier désarmerait ses critiques, dissiperait son aveuglement. Il a pu la convaincre, mais il ne changeira probablement guère son vote.

Mais c'est dans le pays, en dehors des partis qui rejettent de parti pris tout ce qui peut venir des libéraux, que ce discours aura son plein et entier effet, son effet solide et durable.

L'opinion publique était déjà en énorme majorité en faveur de la convention avec les Etats-Unis: ce sentiment sera désormais fixé et indéfectible capable de résister à tous les sophismes et à toutes les ressources de l'opposition.

La bataille de la réciprocité, en produits naturels est désormais absolument gagnée à la Chambre et dans le pays.

Le gouvernement et le Congrès Eucharistique

Un député conservateur anglais a repris la série des questions au gouvernement fédéral au sujet des fêtes eucharistiques.

Le député disait, le 8 mars, la question suivante:

Combien d'édifices ont été décorés pendant les fêtes de l'Eucharistie aux frais du gouvernement?

Combien d'édifices ont été décorés pendant les fêtes de l'Eucharistie aux frais du gouvernement?

Combien d'édifices ont été décorés pendant les fêtes de l'Eucharistie aux frais du gouvernement?

L'hon. M. Pugsley, ministre des Travaux Publics a répondu que deux édifices avaient été décorés, à la demande du Ministre de la Marine et des Pêcheries, et sous l'autorisation du sous-ministre des Travaux Publics et de l'architecte en chef, et que le tout a coûté \$186 au gouvernement.

En voilà la curiosité du député satisfaite. La gauche va-t-elle se servir de ces renseignements pour censurer le gouvernement d'avoir décoré deux édifices publics, au coût de \$186 par sympathie pour les sentiments de la population catholique de la province de Québec?

Pourquoi voudrait-on donc obtenir cette information?

La campagne du "News"

Nous ne sachions pas que la classe ouvrière ait, jusqu'ici, fait preuve d'hostilité à l'égard de la réciprocité avec les Etats-Unis. Il nous souvient même que, dans une ville de l'Ouest, un Conseil des Métiers et du Travail, a adopté une résolution approuvant cette mesure.

Cela ne fait pas l'affaire des conservateurs qui cherchent à monter les ouvriers contre le gouvernement Laurier.

C'est bien là évidemment l'objet d'une caricature du "News" de Toronto, qui met en scène Sir Wilfrid Laurier, présentant à un ouvrier le traité de réciprocité. De l'ouvrier on ne voit qu'un poing fermé, et menaçant, au dessus de la traditionnelle "chaudière", contenant le dîner, et la légende dit:

"Ne touchez pas à notre 'chaudière' à dîner!" (Hands off our dinner pail.)

Comme si, par quelque côté que ce soit, la convention douanière mettait en péril les intérêts des ouvriers!

La chaudière en question, dans le dessin du "News" porte l'inscription: Prospérité, Sir Wilfrid, si quelque ouvrier prenait à son compte l'apostrophe du "News" pourrait bien répondre:

"Qui l'a donné la prospérité? C'est moi, n'est-ce pas? Qui peut te faire croire que je veuille te l'enlever aujourd'hui, parce que je veux en donner autant au travailleur de la terre? Les gens qui veulent te faire croire cela ne sont-ils pas ceux qui te faisaient si souvent jeûner avant 1897?"

— Pardonnez-moi, madame!

— Pardonnez-moi, monsieur!

Et quand Sandeau se fut assis:

— Quelle est cette dame? demanda-t-il.

— Comment! c'est vous qui demandez cela? C'est George Sand...

Ironie de la vie humaine et vanité des passions, qu'on croit éternelles!

Les auteurs de "Rose et Blanche" venaient de se trouver face à face et ils ne s'étaient pas reconnus!

Gustave V et la France

On a signalé très favorablement, dans la presse française, la présence du roi Gustave V à une conférence que donnait M. Funck-Brentano à Stockholm, sous les auspices de l'Alliance française.

Cette attention du monarque suédois, a soulevé des commentaires d'autant plus flatteurs qu'il était accompagné du ministre des affaires étrangères. C'est la première fois, dit-on, que l'Alliance française reçoit en Scandinavie un tel encouragement.

Gustave V qui, de même que son père, parle très purement le français, n'oublie pas les liens qui le rattachent à la France. Il s'intéresse beaucoup à sa littérature et ne reste pas un jour sans parcourir les journaux français.

Son dernier geste ne contribuera pas peu à donner aux conférences qu'organise l'Alliance française une impulsion de plus en plus efficace.

Rapineau, qui est avare comme... Chicotte, ne souscrit jamais. Cette fois encore, il s'est abstenu.

— Pourquoi, vous qui êtes si riche, lui dit un de ses amis, n'avez-vous rien donné pour la souscription en faveur des victimes du devoir.

— Pardonnez-moi, j'ai donné, et donne beaucoup!

— Je n'ai pas vu votre nom sur aucune liste.

— Parfaitement! Mais vous avez bien vu "Anonyme", n'est-ce pas? Et bien! "Anonyme", c'est moi!!!

Préoccupation

On croyait la question de la marine morte et enterrée. Erreur! M. Bourassa en a encore la tête tellement farcie que son journal, en un récent numéro, n'a pu s'empêcher d'intituler: "Les crédits de la marine canadienne" une dépêche de Washington annonçant le dépôt, au sénat américain, du programme naval, comportant une dépense de \$128,000,000.

Que fera-t-il?

Les libéraux de Brandon se sont prononcés pour la réciprocité. Ce sont eux qui ont élu l'hon. M. Sifton.

M. Sifton se trouve ainsi forcé de voter contre son opinion, ou contre l'opinion de ses électeurs.

M. Sifton s'abstiendra-t-il?

Echos

La nationalité d'Edouard VII. La "Gazette médicale," de Paris rapporte qu'un savant anglais, en reconstituant, jusque dans ses racines, l'arbre généalogique d'Edouard VII, a eu l'idée peu banale de calculer les proportions de sang britannique et de sang étranger qui coulaient dans les veines royales du monarque défunt. Son enquête, renouvelée des méthodes classiques chez nos éleveurs, l'a conduit à un résultat déconcertant que, sur 4,056 gouttes de sang, le roi Edouard VII n'avait qu'une seule goutte de sang anglais, venant de Marguerite Tudor, femme de Jacques IV, d'Écosse.

Le patient généalogiste a compté, en effet, "deux" gouttes de sang français (venant de Marie Stuart), "cinq" gouttes de sang écossais (venant de Jacques IV, d'Écosse, et du comte Darnley, qui épousa la reine Marie), "huit" gouttes de sang danois et "quatre mille quarante" gouttes de sang allemand.

Sa Majesté britannique Edouard IV n'aurait donc été d'origine anglaise qu'à la dose infinitésimale de 0,119 p. cent.

La censure comique

La censure de Berlin vient de faire supprimer, dans la dernière pièce de G. Hauptmann, les "Rats," le nom de l'ancien préfet de police de Berlin, M. Madai, que l'auteur met dans la bouche de l'un des héros. Cette mesure nous rappelle une autre anecdote du même genre.

Le nom du préfet de police de Berlin est M. Jagow. D'autre part, au

n'ignore que, dans la célèbre tragédie de Shakespeare, le traître s'appelle Iago. C'est pourquoi la censure a voulu exiger de la direction du "Deutsches Theater," où se joue la tragédie anglaise, qu'elle biffât le nom de Iago pour le remplacer par un autre. "Attenti": que certaines phrases, celle-ci, par exemple: "Je ne trouve pas, Iago, que tu aies de bonnes intentions à mon égard," pourrait donner lieu à des manifestations."

Il a fallu, assurément, l'intercession de personnalités très haut placées pour faire revenir la censure sur ses intentions.

Jules Sandeau

On vient de fêter le centenaire de Jules Sandeau.

Voici, sur l'auteur de "Marianne," une anecdote peu connue:

Même marié, même vieillesse, Sandeau n'oublia jamais complètement la souffrance que lui occasionna sa brouille avec George Sand. On lui prêta même sur elle ce mot cruel:

"Cette femme est comme une fosse commune où même les croix n'ont plus de nom."

Peut-être l'aimait-il toujours?

Il ne l'avait pas vue depuis des années, lorsqu'un soir, dans les bureaux de la "Revue des Deux-Mondes," un petit homme chauve, à tournure militaire, heurte en entrant une femme grasse, au teint de tzigane, qu'il salua poliment.

— Pardonnez-moi, madame!

— Pardonnez-moi, monsieur!

Et quand Sandeau se fut assis:

— Quelle est cette dame? demanda-t-il.

— Comment! c'est vous qui demandez cela? C'est George Sand...

Ironie de la vie humaine et vanité des passions, qu'on croit éternelles!

Les auteurs de "Rose et Blanche" venaient de se trouver face à face et ils ne s'étaient pas reconnus!

LE CHATEAU DE CHAMBORD

Le prince Sixte de Bourbon, fils cadet du duc de Parme et neveu du comte de Chambord, étudia dans le "Correspondant" la magnifique demeure dont il est un des co-propriétaires. Il rappelle que le château, après avoir servi de résidence à Stanislas de Pologne et à Maurice de Saxe était demeuré désert jusqu'au jour où Napoléon Ier en fit don au maréchal Berthier, sous la condition que celui-ci s'obligerait à le réparer. Berthier accepta le cadeau, vint de temps à autre courir le cerf et ne fut aucune réparation. En 1820, sa veuve demanda l'autorisation de mettre le domaine en vente; le gouvernement aurait pu la lui refuser ou même exercer une reprise, puisque les conditions n'avaient pas été exécutées; il ne le voulut point et reconnut ainsi que Chambord était définitivement devenu propriété privée. La souscription nationale qui l'offrit alors au jeune fils de la duchesse de Berri n'a pu en modifier le caractère, et, quand on a parlé de revendication après la mort du comte de Chambord, une telle tentative n'avait aucune chance d'aboutir.

Mais la duchesse de Berri avait compris tout de suite que cette donation imposait à son fils des devoirs particuliers et elle décida que les revenus

du domaine seraient employés exclusivement à la restauration. Elle commença par rebâtit les maisons et l'église du village, par réorganiser l'école de la forêt; après quoi, elle demanda, aux architectes des plans pour le château. La Révolution de 1830 arrêta les travaux et il faut s'en féliciter, car on aurait alors commis bien des erreurs. Mais le comte de Chambord, le duc de Parme et ses fils sont restés fidèles aux intentions de la duchesse. Ils ont toujours voulu et ils veulent encore que tous les revenus du domaine soient affectés à sa restauration. Aucun d'eux n'a jamais habité Chambord; quand le duc de Parme y vint, il occupa une chambre dans le pavillon du gouverneur. Ses fils imitent son exemple et se soucient bien moins de rendre le château habitable que de lui restituer sa splendeur et d'assurer sa vie. C'est dans ce sens que l'architecte, M. Desbois, dirige depuis de longues années les travaux de restauration. On a commencé par refaire les toits, les cheminées, la lanterne, qui menaçaient ruine. C'étaient là des travaux urgents. A l'avenir, on a respecté les aménagements du temps de Louis XIV et de Louis XV lorsqu'ils présentaient un caractère artistique. Au dehors, sans démolir les communs, comme le demandait M. de Caumont, on va supprimer les mansardes qui cachent une partie des façades, et rétablir les terrasses à balustrades de pierre qui figurent dans les estampes de Du Cerceau; plus tard, un nouveau système de chauffage permettra de faire disparaître les cheminées disgracieuses qui encombrant ces terrasses et en altèrent les lignes. Le prince Sixte de Bourbon ajoute que Chambord ne s'est jamais trouvé en des mains plus respectueuses et plus sages. Les enfants du dernier duc de Parme n'ont pu perdre, dans l'exil, ni leur qualité ni leurs sentiments de princes français.

LES PILULES DE DODD POUR LES REINS, LA CURE CERTAINE POUR TOUTS LES MAUX ET DOULEURS.

Mme Vaillancourt ajoute son expérience à la grande quantité de preuves que les Pilules de Dodd pour les Reins sont les meilleures amies de la femme.

Lafond, Alberta, 8 mars. (Spécial). — Cela devient plus évident chaque jour, que les femmes de l'Ouest trouvent un soulagement aux maux et douleurs, que seules les femmes connaissent, dans les Pilules de Dodd pour les reins et Mme Agnes Vaillancourt, de cet endroit, donne son témoignage avec plaisir pour ajouter au grand nombre de preuves déjà reçues.

Mme Vaillancourt dit: "Pendant trois ans j'ai horriblement souffert de la maladie de reins. Je souffrais de partout. Je n'ai employé que six boîtes de Pilules de Dodd pour les Reins, et je suis complètement guérie de tous mes maux. Je suis aujourd'hui en parfaite santé."

La santé de la femme dépend de ses reins. S'ils ne sont pas en parfait ordre, les impuretés ne sont pas chassées du sang et elle ne peut être en bonne santé. Elle le sent dans chaque partie de son corps, et le résultat est, qu'elle est fatiguée et ennuagée, remplie de douleurs. Ce que toute femme devrait savoir, c'est qu'il y a un remède certain et une santé parfaite pour elle si elle emploie les Pilules de Dodd pour les reins.

286-1-g.

LES FEMMES SOLDATS

Fraulein Pauline Wörner est en Allemagne un des chefs reconnus du mouvement féministe. Elle combat vaillamment pour les droits de ses sœurs, mais avec une logique et un esprit de justice qui sont d'un bon exemple, elle revendique pour elles l'honneur de partager nos devoirs et, en particulier, le devoir militaire.

Toutes les femmes soldats; c'est le programme qu'elle expose dans la revue "die Deutsche Frau." Fraulein Wörner est convaincue que la vie vaine des drapeaux a beaucoup contribué au développement intellectuel et plastique des mâles; c'est pourquoi elle espère que les femmes en accueilleront un bénéfice égal. Leur mobilisation, malgré les apparences, coûtera peu au budget, parce que l'État, ayant un intérêt énorme à ce que les citoyennes soient de bonnes ménagères, rentrera largement dans ses frais de gamelle. En effet, Fraulein Wörner ne revendique point pour ses timides sœurs la gloire du champ de bataille, ni même les joies violentes du terrain de manœuvres; elle n'entend leur faire pratiquer ni le maniement du sabre, ni le tir du canon, ni l'escrime à la baïonnette; elle se réclame pour elles que les soins domestiques qui conviennent à leur gracieuse faiblesse. Les femmes feront leur deux années de service dans les cuisines, les magasins d'habillement, les blancheries et les infirmeries. Et somme, leurs occupations ressembleront beaucoup à celles de la vie civile.

Le mouvement féministe, en reprenant des chaussettes mariales et des culottes guerrières, elles auront la satisfaction belliqueuse de penser qu'elles travaillent à leur manière pour la défense de la patrie. Fraulein Wörner ne doute point que l'enrôlement des femmes n'apporte une nouvelle force à l'institution caduque du mariage; quand les militaires-hommes auront, pendant deux ans, apprécié leur service, il n'y aura plus assez de maîtres pour unir tous ces compagnons d'armes.

Profitez des annonces publiées dans "Le Canada". Il y a de votre intérêt.

Nous sommes convaincus de l'honnêteté des propositions faites par nos annonceurs et nous sommes certains que si vous lisez soigneusement nos annonces vous y trouverez quelque chose qui vous intéressera particulièrement.

Ce conseil peut vous paraître ennuyeux, mais si vous le suivez pendant quelques jours, vous serez vous-mêmes étonnés de sa justesse et des avantages que vous en retirerez.

En répondant à une annonce n'oubliez pas de mentionner

"Le Canada"

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada" sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

Si Vous Toussez

Demandez à votre pharmacien les célèbres

Em's Pastilles

Guérissent radicalement: la TOUX, L'ENROUEMENT, L'INFLAMMATION de la GORGE, les AIGRES.

Si votre pharmacien ne les a pas déjà en magasin envoyez 30 cents pour un tube aux Agents généraux des SOURCES d'EM'S. WUBBE, HAASE & CO. 55 St-François-Xavier, Montréal. Phone Main 7936.

LA PROPRIETE LITTE-RAIRE

Pendant quarante ans de vie parlementaire, M. A. Claveau, chef honoraire des secrétaires, rédacteurs de la Chambre de Paris, a noté ses "Impressions et souvenirs" de témoin. Il raconte aujourd'hui, dans la Revue hebdomadaire, les débats sur la propriété littéraire et artistique auxquels donna lieu la loi de 1866. Il s'agit de fixer les droits des héritiers, et ces droits étaient vivement contestés par plusieurs adversaires: "Si les fils de Corneille et de Molière, disait l'un d'eux, veulent être payés et honorés par nous, qu'ils fassent 'le Cid' et 'le Misanthrope'." Un des députés de Rouen, un vieillard nommé Corneille, était l'arrière-petit-fils du poète; il s'écria dans un élan de modestie: "Les moules des grands hommes sont brisés!" Puis, comme l'orateur continuait de taquiner les descendants de ces ancêtres illustres, M. Corneille, d'une voix forte, demanda la parole. "Pour un fait personnel!" ajouta Belmontet. On rit et M. Corneille, content d'avoir obtenu la parole, n'insista plus pour la prendre. — M. Jules Simon, incidemment, lit l'éloge de la musique d'Hérold. Quel que temps après, M. Claveau en causait avec "une musicienne qui était alors un précurseur, Mlle Louise Bertin, fille de Bertin, l'ainé, amie de Berlioz, l'une des initiatrices de la musique moderne." Hérold! Hérold! murmura-t-elle; le dessous du panier! "Je fus étonné après cela, continue le narrateur, de l'entendre affirmer que Mozart était le dieu de la musique. Elle me demanda ce qu'on pensait, dans le journalisme, d'un certain Richard Wagner dont les musiciens commencent à parler. Son nom n'avait jamais été prononcé devant moi que par Rudolph Lindau qui collaborait à côté de nous au "Dictionnaire des Contemporains." C'était, suivant ses compatriotes allemands, la musique de l'avenir! M. Claveau aurait été encore plus surpris d'apprendre que Wagner, lui aussi, professait quelque estime pour Mozart.

CE QUE TOUTE FEMME DEVRAIT CONNAITRE

LES PILULES DE DODD POUR LES REINS, LA CURE CERTAINE POUR TOUTS LES MAUX ET DOULEURS.

LE CHATEAU DE CHAMBORD

Mme Vaillancourt ajoute son expérience à la grande quantité de preuves que les Pilules de Dodd pour les Reins sont les meilleures amies de la femme.

LES FEMMES SOLDATS

Lecteurs

Profitez des annonces publiées dans "Le Canada". Il y a de votre intérêt.

Nous sommes convaincus de l'honnêteté des propositions faites par nos annonceurs et nous sommes certains que si vous lisez soigneusement nos annonces vous y trouverez quelque chose qui vous intéressera particulièrement.

Ce conseil peut vous paraître ennuyeux, mais si vous le suivez pendant quelques jours, vous serez vous-mêmes étonnés de sa justesse et des avantages que vous en retirerez.

En répondant à une annonce n'oubliez pas de mentionner

"Le Canada"

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada" sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

CARTES

G. Geoffroy, Geoffroy & Cusse
AVOCATS, 177C.
No 97 RUE ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffroy, C. S. M. F.
Victor Cusson, C. H. Phone Main 10, 177c.

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? — si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Station 22, Marlon, Ingénieurs-Catalis, Bureaux: Edifice New York Life, Montréal. Bureaux: Edifice Washington, Washington, D. C.

MARTINEAU & PRENOUVEAU

ENTREPRENEURS-GENERAUX
SPECIALITE: MACONNERIE

J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest, TEL. ST-LOUIS 1960.
F. X. Prenouveau, 1301 Saint-Denis, TEL. ST-LOUIS 932.
Bureau 643 Desri. Tél. Est 4249. 189-c.

J. B. PAUZE & CIE

ENTREPRENEURS GENERAUX

BUREAU
70 rue St-Jacques TEL. MAIN 2951

Hôtel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des garages de chemins de fer. 53-60 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR LANGUAY, Propriétaire. 55-c

CHARBON DE PICTOU

La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le "CHARBON INTERCOLONIAL en morceaux ou concassé." S'adresser au Bureau Che'. Chambre 311, Merchants Bank Bldg. 115-c

ARONSON & RUTENBURG

Préteurs sur Gage
601 RUE CRAIG

Argent à prêter sur diamants, Montres, Bijoux, Habits, Fourrures, Nouveautés, etc. Argent, entrecôté pour l'immédiat, des taux faibles pendant les mois d'été. 129-ma-1-a

JOSEPH FORTIER

FABRICANT, PAPETIER
Coin des Rues Notre-Dame et Saint-Pierre
Ci-devant 254 rue St-Jacques
A maintenance terminée l'installation de ses ateliers de réglage, culture, imprimerie et estampe. Toute commande que vous voudrez bien lui confier sera exécutée avec soin et promptitude.
Le fonds de livres blancs, papeterie, fournitures de bureaux est des mieux assortis.
Une visite sera chaleureusement accueillie. 28-mai-c-a

Lampes de Chemin de Fer et Signaux

The Hiram L. Piper Co., LIMITED
17 Rue Normand,
Entre les rues St-Pierre et McGill
Phone Main 408 3-11

"Le Canada" emploie notre encres avec entière satisfaction.

The Dominion Printing Ink & Color Company Ltd.

67-71 Rue ADELAIDE Ouest, Toronto, Ont.

Manufacturiers d'encre de première qualité, pour imprimerie et lithographie. Couleurs sèches et variées. 285-1-a

NAPOLEON ETAIT-IL TUBERCULEUX?

UN ARTICLE DU Dr CABANES

MARCA BAKING POWDER MANUFACTURÉE AU CANADA Pure - Saine - Économique

ILLUSTRATION L'illustration, journal universel, hebdomadaire, publié chaque semaine des illustrations inédites de tous les grands événements, et est, sans contredit, la première revue illustrée du monde entier.

LE RECITAL CAMERON Ceux qui suivent les progrès de nos étudiants Montréaliens, savent que Mlle Joséphine Cameron est une de celles qui promettent le plus parmi nos jeunes pianistes.

IRENE FRANKLIN La direction de l'Orphéum a reçu hier soir, un télégramme que Mlle Irène Franklin, autrice étoile des "Summer Showers" serait la principale attraction la semaine prochaine.

MADAME TETRAZZINI Mme Louise Tetrazzini qui viendra à l'Arena, vendredi, le 24 mars, sous la direction de M. Leahy, de San-Francisco, est née à Florence, Italie, en 1873.

LE TRIO BEETHOVEN LE DERNIER CONCERT REMPORTE UN NOUVEAU SUCCES Le Trio Beethoven, a donné, avant-hier soir, comme d'habitude, un joli concert.

CANADIEN A OTTAWA En vue de la partie de hockey qui sera jouée à Ottawa, vendredi, le 10 mars, le chemin de fer Grand-Tronc vendra des billets à \$3.35 pour voyage aller et retour.

Petites Annonces

PROPRIETES A VENDRE T. GIRARD 350 STE-CATHERINE EST TEL. EST 4219 RUE PARC LAFONTAINE, propriété à vendre, peu de comptant.

"Le Canada" Hebdomadaire A tous les Canadiens résidant dans des villes ou des villages où le poste vient quotidiennement apporter le courrier, nous offrons notre édition quotidienne, la plus intéressante, la plus exactement renseignée sur tout ce qui intéresse le lecteur canadien-français.

DIRECTOIRE ARCHITECTES L. R. MONTBRIAND, A. P. Q., 280 St-André, Tel. Main 1703, Marché, 297.

ARCHITECTES L. R. MONTBRIAND, A. P. Q., 280 St-André, Tel. Main 1703, Marché, 297.

ARCHITECTES L. R. MONTBRIAND, A. P. Q., 280 St-André, Tel. Main 1703, Marché, 297.

ARCHITECTES L. R. MONTBRIAND, A. P. Q., 280 St-André, Tel. Main 1703, Marché, 297.

Le monde napoléonisant a été mis en émoi par la publication, d'ailleurs fragmentaire, d'un document émanant d'un des chirurgiens anglais qui ont assisté l'empereur à ses derniers moments.

Pauline et Caroline, notamment, n'auraient-elles pas hâté leur fin en brûlant les étapes, pour employer une expression adoucie?

Il est un passage de la relation du docteur Antommarchi qui, à notre avis, n'a pas été assez remarqué: il y est dit que le poulmon gauche avait son lobe supérieur "parséme de tubercules" et de quelques petites excavations tuberculeuses.

Napoléon était donc tuberculeux? Eh oui, dirons-nous, en toute assurance; c'était un tuberculeux, mais un tuberculeux guéri.

Le Bonaparte de la campagne d'Italie est un petit homme chétif d'aspect jaune de carnation, dont les boîtes molles dessinaient outrageusement une jambe grêle "en manche de pelle".

Mais, dira-t-on, le cancer et la tuberculose peuvent donc coexister dans un même organisme.

Pendant longtemps, on a professé que ces deux affections étaient incompatibles et certains auteurs ont été jusqu'à nier la coïncidence des deux maladies.

On a prétendu même que, si la tuberculose ne met pas à l'abri du cancer, le cancer préserve de la tuberculose. De toute cette discussion il suffit de retenir que l'association des deux types morbides, que l'on considérait autrefois comme une curiosité, est relativement fréquente et aujourd'hui indubitable.

Quant à nos seigneurs, si elles étaient relatives à la tuberculose, cela n'implique pas que le mal qui les emporta ait été le même qui a fait périr l'empereur.

Le monde napoléonisant a été mis en émoi par la publication, d'ailleurs fragmentaire, d'un document émanant d'un des chirurgiens anglais qui ont assisté l'empereur à ses derniers moments.

Le programme suivant sera interprété à l'Orphéum, la semaine prochaine. Mlle Lilla Ormond, au Concert Symphonique, demain.

Un Remède de Famille SIROP D'ANIS GAUVIN POUR LES ENFANTS parcequ'il ne déçoit jamais. Employé avec succès dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Manque de sommeil, Dentition Dououreuse, Coqueluche, Toux, Rhume, Bronchite.

ARCHITECTES L. R. MONTBRIAND, A. P. Q., 280 St-André, Tel. Main 1703, Marché, 297.

BILLET DU MATIN

On nous assure qu'une jupe-culotte que les Anglais appellent plus pudiquement "jupe-bareme" a fait son apparition, rue Sainte-Catherine. Il apert d'ailleurs que la dame ainsi culottée n'aurait pas produit l'effet auquel elle s'attendait: tout dépend, naturellement, de la largeur de son ambition, et peut-être aussi de celle de sa jupe.

Toujours est-il que Montréal de- va, à la suite des grandes villes eu- ropéennes, être visitée par cette mo- de de laquelle revient, nous disent les vieilles chroniques, à peu près tous les cinquante ans comme les comètes. C'est là un des plaisirs de l'éduca- tion de nous révéler que ce que nous trouvons gracieux ou ridicule, et dont la nouveauté égale ou nous étonne, n'est en réalité qu'une redite, une tena- tive resuscitée d'autres temps.

Où, mesdames, bien avant vous, vos aïeules ont songé à porter la culotte; et l'extravagance d'aujourd'hui n'est qu'un retour vers le passé, au lieu d'être une innovation hardie et fantas- que.

En ce moment, la jupe-culotte a un succès mondial: elle a fait le tour, si l'on peut dire, des capitales d'Europe, et à Paris, aux courses d'Auteuil, elle a donné des distractions aux jo- cteurs.

Elle a même soulevé des tempêtes, toujours en restant dans le style ma- gaphorique. On a songé quelque part, en guise de protestation, à fonder une ligue pour obtenir que la mode devienne immuable: On commencerait natu- rellement à en décréter une qui soit aussi simple et aussi correcte que possible.

À quoi les artistes répliquent: "Quel dommage ce serait! Toujours formes mêmes silhouettes, les mêmes for- mes ambulantes: nous y perdions trop!"

Au fond, la mode est un art, qui pour se renouveler a besoin d'essayer mille et un modèles: les meilleurs durent quelque temps, les autres passent en un éclair de rire.

Telle l'enlèvement; telle, sans doute, la jupe-culotte.

Pourtant quelqu'un s'est avisé de trouver à cette dernière une tendance symbolique. Si l'on en croit Albert Guillaume, le spirituel auteur parisien, il faut la recommander à la ma- riée, comme toilette de nocce.

Un jour comme celui-là, dit-il, porter les culottes, c'est plus qu'une élé- gance: c'est tout un programme!

Il y en a, tout de même, qui n'ont pas attendu cette mode.

Sir William Van Horné Et la réciprocité

Sir William Van Horné a écrit au comité de la ligue contre la réciprocité une lettre où il se prononce éner- giquement contre cette mesure.

Si William, président du conseil d'administration du Pacifique Cana- dien, est censé représenter les intérêts de cette compagnie.

Et notre confrère, le "Herald," lui répond par la courte phrase suivante: "Si Sir William Van Horné a raison, le prix des actions du C. P. R. est erroné. Faites votre choix."

Le fait est que le prix des actions du C. P. R. ne fait que monter depuis la conclusion de la convention douanière.

M. BOURASSA ET LE "NATIONALISTE" Une dépêche de Québec à la "Pa- trie" dit: "Rencontrant à midi M. Henri Bourassa au moment où il sortait du comité des chemins de fer, le représen- tant de la "Patrie" à Québec lui a appris qu'il poursuivait le journal "Le Nationaliste" pour libelle. Le chef nationaliste a répondu: —"Le "Nationaliste," moi, je ne connais pas ça."

NOS BILLETS DU MATIN À la demande d'un grand nombre de lecteurs, nous publierons désormais la série de nos billets du matin dans notre édition hebdomadaire, en même temps que dans notre édition quoti- dienne.

ACTION EN LIBELLE En 1871, 1872 et 1873, exposition anglaise peu réussie; ce n'étaient que des expositions nationales. Il en fut de même de l'exposition régionale de Lyon, la même année. En 1873 égale- ment, exposition internationale à Vienne. Succès relatif, si l'on compte les frais énormes encourus par le gou- vernement: 42,000 exposants et 7, 255,000 visiteurs.

En 1878, exposition internationale aux États-Unis; elle fut tenue à Phi- ladélie; il y eut 27,000 exposants et 10,000,000 de visiteurs. Résultat: déficit de 10,000,000 de francs. Les

organisateurs américains semblent ne pas connaître le premier mot d'une exposition.

En 1878, Exposition à Paris, durée 6 mois: visiteurs, 13,374,636; dépenses, 55,900,000 de francs, surplus des bénéfices assez élevés sur les dépenses.

En 1879, exposition à Sydney (Australie), 9,345 exposants, 1,117, 000 visiteurs, succès financier.

En 1879, à Paris, exposition locale, durée 4 mois; 11,622 exposants et 5,700,000 visiteurs.

En 1880, exposition à Bruxelles, elle fut un succès; 12,792 expo- sants. La même année, à Melbourne, (Australie), 1,330,000 visiteurs; ré- sultat, 7 millions de francs en dé- ficit.

En 1883, à Amsterdam, succès mé- diocre; celle de 1885, à Anvers fut visitée par 1,537,000 personnes.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

UNE INTERESSANTE CAUSERIE SUR LES EXPOSITIONS IN- TERNATIONALES ET REGIONALES

Le conseil de la Chambre de Com- merce a tenu son assemblée régulière, hier après-midi. La nouvelle que M. Perron, architecte, devait donner une conférence sur l'histoire des expo- sitions internationales avait attiré un assez grand nombre de membres, parmi lesquels nous avons remarqué MM. F. C. Larivière, président; Armand Chabut, vice-président; Lt-Col. A. E. Labelle, 2ème vice-président; Geo. Gonthier, trésorier; G. Boivin, C. H. Catell, D. Masson, Jos. Fortier, Adolphe Fortier, J. G. A. Fi- lion, Tréfilé Bastien, Ludger Gra- vel, E. Blanchard, L. J. A. Surveur, Louis Perron, W. U. Boivin, A. H. Hardy, L. de Roode, F. Bourbonnais, C.R.

Les communications ont trait à des demandes de renseignements divers, que les membres de la Chambre pou- ront toujours trouver et dont ils pourront tirer profit, en s'adressant au dévoué secrétaire, M. Fortunat Bourbonnais.

M. Larivière a présenté en termes heureux, M. Perron. Le travail de M. Perron est très élaboré et des plus instructifs, surtout en ce moment, où l'on parle en ce moment expositions, à Montréal. Nous ne pouvons mal- heureusement n'en donner que les grandes lignes.

Le conférencier commence par donner une définition de "ces grandes as- sises de la civilisation moderne. L'ex- position internationale est la fête paci- fique à laquelle sont conviés tous les producteurs, tous les travailleurs dans la marche en avant de la civilisation contemporaine; c'est l'apothéose de celui qui l'organise. Les Expo- sitions ne sont pas seulement des jours de repos et de joie dans le la- beur des peuples, elles apparaissent de loin en loin comme des sommets, d'où nous mesurons le chemin parcouru."

M. Perron divise son travail en quatre chapitres que nous résumons ici: La première Exposition Nationale, dont on a connaissance par celle de Prague (Bohême) en 1791, dont les détails manquent. En 1798 avait lieu à Paris, une Exposition Nationale et industrielle, elle fut établie au Champ de Mars; il y avait 110 expo- sants et l'exposition dura une semaine.

En 1801, également à Paris, s'ou- vrait la seconde Exposition Nationa- le; il y avait 229 exposants.

En 1802, encore à Paris, on compte 340 exposants. Puis eurent lieu en 1806, 1819 et 1823, sur l'Esplanade des Invalides, trois nouvelles Ex- positions Nationales lesquelles abri- tèrent: 1422, 1662 et 1648 exposants respectivement; la première dura 24 jours, la seconde et la troisième, un mois.

En 1827, dans la cour du Palais du Louvre, 1795 exposants répondirent à l'appel.

En 1834, on compte 2147 exposants se réunissant dans de vastes bâtiments érigés Place de la Concorde.

En 1839 et en 1844 eurent lieu aux Champs-Élysées deux nouvelles expo- sitions qui réunirent 3381 et 3963 expo- sants.

En 1849, on comptait, à l'exposi- tion, aux Champs-Élysées, 4532 expo- sants, et la durée de l'exposition fut cette fois de six mois. C'est ici le point de départ des Expositions In- dustrielles du monde entier.

En 1851 eut lieu, au Palais de Cris- tal, spécialement érigé à cette fin, dans les jardins de Sydenham, près de Londres, la première de ces Expo- sitions. Elle réunissait 15000 expo- sants, et couvrait, y compris les parcs et jardins, une superficie de 215 ar- pents. Le coût de l'établissement et d'exploitation s'éleva à 12,700,000 francs, mais le succès laissa un bé- néfice net de 5,300,000 francs. Cinq millions de personnes l'avaient visi- tée.

En 1855 Paris érigéait spécialement pour l'usage de l'Exposition Univer- selle et internationale, qui eut lieu aux Champs-Élysées, le superbe Palais de l'Industrie; 6,000,000 de visiteurs y affluèrent et 50 arpents furent affectés aux produits exposés. Il y eut 29,954 exposants et le bénéfice fut de 5,800,000 francs, malgré la guerre de Crimée.

En 1862, seconde Exposition Inter- nationale, à Londres; terrain, 310 ar- pents; exposants, 20,000.

En 1867, à Paris, 42,217 expo- sants. Ce fut une révolution au point de vue artistique, industrielle et un colossal succès financier. La durée de l'expo- sition fut de six mois et le nombre des visiteurs fut de 11 millions. Re- cettes et dépenses, 26 millions de francs.

En 1871, 1872 et 1873, exposition anglaise peu réussie; ce n'étaient que des expositions nationales. Il en fut de même de l'exposition régionale de Lyon, la même année. En 1873 égale- ment, exposition internationale à Vienne. Succès relatif, si l'on compte les frais énormes encourus par le gou- vernement: 42,000 exposants et 7, 255,000 visiteurs.

En 1878, exposition internationale aux États-Unis; elle fut tenue à Phi- ladélie; il y eut 27,000 exposants et 10,000,000 de visiteurs. Résultat: déficit de 10,000,000 de francs. Les

organisateurs américains semblent ne pas connaître le premier mot d'une exposition.

En 1878, Exposition à Paris, durée 6 mois: visiteurs, 13,374,636; dépenses, 55,900,000 de francs, surplus des bénéfices assez élevés sur les dépenses.

En 1879, exposition à Sydney (Australie), 9,345 exposants, 1,117, 000 visiteurs, succès financier.

En 1879, à Paris, exposition locale, durée 4 mois; 11,622 exposants et 5,700,000 visiteurs.

En 1880, exposition à Bruxelles, elle fut un succès; 12,792 expo- sants. La même année, à Melbourne, (Australie), 1,330,000 visiteurs; ré- sultat, 7 millions de francs en dé- ficit.

En 1883, à Amsterdam, succès mé- diocre; celle de 1885, à Anvers fut visitée par 1,537,000 personnes.

En 1885-1886 des expositions eurent lieu à la Nouvelle-Orléans, en 1888, à Barcelone, et à Copenhague et à Bruxelles. Toutes furent presque un fiasco.

En 1889, à Paris, la quatrième des grandes Expositions Internationales. Ce fut la plus brillante. Il y eut 60, 000 exposant et 28,000,000 de visi- teurs. Les dépenses totales furent de 1,500,000,000 francs; mais les recettes générales dépassèrent de beaucoup ce chiffre.

L'exposition de Chicago, en 1893 se solda par un fort déficit. En 1897, exposition, à Bruxelles, peu de suc- cès.

En 1900, à Paris. Dépenses, 105 millions de francs. Grand succès fi- nancier.

En 1901, Exposition de Buffalo; dépenses de \$5,800,000 couvertes par les recettes.

En 1904, exposition de St-Louis; coût, 50,000,000 millions.

M. Perron termine sa causerie par les remarques suivantes: La préparation à une Exposition In- ternationale doit être une œuvre de longue haleine et qui, à Montréal, de- vrait, suivant nous, être précédée de plusieurs Expositions Provinciales, la première à bref délai, disons une an- née; par une Exposition Nationale, revue d'honneur de toutes les indus- tries canadiennes, à deux ou trois an- nées de la précédente; pour arriver enfin à celle internationale, l'année suivante celle d'un grand pays Euro- péen, — mode le plus rationnel de recrutement d'exposants à l'étranger.

La durée de ces Expositions Pro- vinciales, devrait être de quinze jours. Celle d'une Exposition Nationale, s'il était décidé d'en faire une après deux ou trois années, serait de un mois.

Celle enfin de l'Exposition Interna- tionale — en tenant compte des con- ditions climatiques du Canada, ain- si que de l'ouverture et de la ferme- ture de la navigation inter-océanique, — de 5 mois si possible, de Mai à Octobre.

Cette exposition, amplement prépa- rée par l'entraînement des précédées manifestations; par toutes dé- marches nécessaires; accomplies afin d'en assurer le succès, mettrait alors en ligne, parallèlement aux exposants de tous les pays du monde qui y se- raient conviés, ceux du Canada, avec tous les avantages que peuvent appor- ter la confiance en soi-même et une juste emulation.

Parmi les emplacements, situés dans les limites de la Ville et qui seraient susceptibles d'être affectés à une Ex- position, même Universelle et Inter- nationale, trois seulement nous sem- blent réunir les conditions nécessaires, et du moins la plus grande partie de celles ci-dessus énumérées.

Appartenant à la Ville et attenant tous trois à des parcs publics, ou sur un fleuve, situés, l'un, dans le centre même de la Ville, à cheval sur la dé- limitation consacrée des quartiers an- glais et français, présentant une su- perficie suffisante pour l'érection des bâtiments, tant permanents que pro- visoirement, nécessaires aux besoins d'une exploitation de cette nature et sans que ceux de ces bâtiments affectés à la permanence puissent être une gêne pour les habitants du quartier; ne semblant présenter, en outre, aucune difficulté insurmontable quant à la possession, temporaire au moins, et pouvant être obtenus à location nomi- nale.

Le citerai, en première ligne, les terrains de la Ferme Fletcher; de l'A- venue des Pins à celle Mont-Royal, et de l'Avenue Esplanade, au versant de la rue Bleury par des ponts ou pas- serelles; c'est une superficie dispo- nible de 85 arpents, avec, comme an- nexe possible, une partie d'un parc — celui de la Montagne — d'une super- ficie de 315 arpents.

Cette surface de terrain pourrait être répartie de la façon suivante: Côté droit de la rue Bleury 33 arpents Côté gauche 37 arpents Annexes pour exhibitions, faisant suite à ces deux emplacements 15 arpents Partie du Parc de la Montagne, d'une superficie de 315 arpents

(Nous avons déjà étudié, il y a quelques années, un projet d'Expo- sition Internationale sur ses terrains, qui s'y prêtait parfaitement.)

En seconde ligne, mais convenant é- galement bien à la création d'Exposi- tions permanentes Provinciales, Na- tionales et d'une Exposition Univer- selle; plus éloignés du centre de la Ville, mais très accessibles néanmoins, sont les terrains de la ferme Logan, contigus au Parc Lafontaine et d'une superficie nette disponible de 43 arpents, 750, avec, comme Parc pou- vant y être temporairement annexé, 43 arpents 250 soit, ensemble 87 ar- pents.

En troisième lieu, les terrains de l'île Ste-Hélène, magnifiquement situés, mais qui, pour être propres à l'établissement d'une Exposition, de- vraient être reliés par un pont à la terre ferme; qui, en outre, ne présen- tant, en terrain plan, qu'une surface insuffisante forçant à détruire, par la suppression du bois, l'aspect même de l'île, pour l'édification des bâtiments nécessaires à une Exposition, à en

LES "MERCREDIS" CLUB LIBERAL DE LAVAL DE SAINT-HENRI

INTERESSANTE CONFERENCE, HIER SOIR, A L'UNIVERSITE.

Hier soir, devant un public toujours choisi et assez nombreux, M. de Roure qui occupe la chaire de littéra- ture, a fait une intéressante conférence qui a été très goûtée. Le conférencier, qui avait pris pour texte "Un groupe littéraire sous l'empire et la restauration," dit: Les Salons du 18ème siècle ont dé- finitivement disparu dans la tourmen- te révolutionnaire, et, avec eux, cet esprit qui en faisait le charme. Dés-ormais, l'influence des femmes et de la société ne s'exerce plus qu'indivi- duellement sur certains écrivains.

Il en est une, cependant, dont le charme agit si puissamment sur l'es- prit de ses contemporains, que l'his- toire littéraire de son temps peut être écrite à travers sa biographie.

Ce n'est pas Mme de Staël; elle est trop personnelle, et manque trop de grâce et de charme. C'est Mme Réca- mier.

Née à Lyon, mariée à 15 ans, avec un banquier plus âgé qu'elle de 27 ans et qui ne fut jamais pour elle qu'un ami et un père, elle commença à briller par le charme de son esprit et de sa beauté dans la société, qui, après le 9 thermidor, jouit avec em- portement du plaisir d'être libre. Mais elle sait se garantir de ses excès.

L'écrit d'une très tendre amitié avec Mme de Staël, elle ouvre son brillant salon à tous les hommes intelligents et cultivés de son époque. Tous de- viennent des amis et lui restent fidèles après la ruine de son mari.

Elle même reste fidèle à Mme de Staël lorsque l'empire la persécute, et elle joint même par attirer sur sa tête la colère de l'empereur.

La Restauration la rappelle de l'exil; c'est alors qu'à ses amis, parmi les- quels elle comptait des hommes de mérite et de talent comme Benjamin Constant et Ballanche, vient s'ajouter Chateaubriand, qui les éclipse tous.

C'est alors que Mme Récamier se retire dans son modeste appartement de l'abbaye aux Bois, où elle reçoit autour du grand homme, devenu son meilleur ami, l'élite de la société fran- çaise.

Ses anciens amis y trouvent quel- ques-uns des représentants de la nou- velle génération: J. J. Ampère, La- martine, Sainte-Beuve, Delphine Gay; c'est déjà le romantisme qui apparaît à l'abbaye-aux-bois.

C'est est dans ce salon que Chateau- briand fait, de 1832 à 1848, d'éno- uantes lectures de ses Mémoires d'Outre-Tombe.

Mme Récamier meurt en 1849, un an après Chateaubriand, laissant le souvenir inoubliable de sa grâce con- ciliante et de son charme irrésisti- ble.

FEU Mlle PICOTTE

Elle meurt hier, après quelques jours de maladie.

La mort frappe sans cesse et ne re- garde pas où elle frappe. Que ce soit un vieillard ou un jeune enfant, un adulte ou un adolescent, la grande lan- ceuse est là, impitoyable.

Ses coups sont toujours durs, mais parfois, ils sont atroces. Hier, mourait Marie Jeanne Picotte, enfant bien-aimée de J. N. Picotte, médecin de la police et de la prison des femmes.

Attaquée par la terrible méningite cérébro-spinale, la jeune fille s'en al- lait dans l'éternité après quatre jours de souffrances atroces. On fondait sur elle de belles espérances, gentille, dévouée, aimante, sa famille et ses amis l'ont vue partir avec regret.

Ses funérailles auront lieu vendredi, à 8 hrs a.m., à l'église St-Jacques.

IL L'ÉCHAPPE BELLE

Hier après-midi vers 5 h. 1-2, un passant a failli être tué sur la rue Notre-Dame Ouest. Une énorme mor- ceau de pierre s'est détaché de la corniche de la maison portant le No. 52 de la rue Notre-Dame Ouest; c'est un miracle qu'il n'aurait pas été blessé. La pierre pesait dans les 100 à 120 livres, et s'est brisée en mor- ceaux en tombant.

construire une partie sur remblai terre et roc. Je rappellerai sommairement, en opposition aux surfaces que présentent les trois terrains précités, et afin de démontrer qu'il est possible de les adapter à l'usage proposé, celles occupées par quelques Expositions Universelles.

Table with 2 columns: Location, Arpents. Includes London, 1851 (130), Paris, 1855 (21), London, 1862 (185), Paris, 1867 (130), Vienne, 1873 (270), Philadelphie, 1876 (172), Paris, 1878 (161,500), Sydney, 1879 (90), Amsterdam, 1883 (37), Anvers, 1885 (33), Paris, 1889 (213), Paris, 1900 (555), Buffalo, 1901 (215), St-Louis, 1904 (1,310)

On voit que les emplacements ayant suffi à Paris, Sydney, Amsterdam, Anvers, — ceux ou inférieurs à ceux indiqués plus haut à Montréal, — pou- raient largement abriter le nombre d'exposants à prévoir dans une Expo- sition Universelle.

Douze à quinze cents personnes rem- plissaient la salle du collège de Saint-Henri, hier soir, pour entendre parler politique. Nous ne croyons pas qu'il existe à Montréal un club où les di- recteurs montrent autant d'activité et les membres autant d'assiduité aux réunions. Il fait plaisir de voir cette foule d'ouvriers écouter avec une at- tention soutenue les orateurs qui s'interrompent que pour applaudir quelques phrases heureuses, quelques appels patriotiques.

M. Séverin Létourneau, avocat, président du Club, fit fort habilement la présentation des orateurs. Il excusa MM. L. A. Rivet, député d'Iroquois, Boyer, député de Vaudreuil et quel- ques autres députés fédéraux et pro- vinciaux qui avaient promis de prendre la parole, mais dont, au dernier moment, la présence est retenue les premiers à Ottawa et les seconds à Québec.

M. L. J. Gauthier, fut le premier présenté à l'auditoire.

L'orateur a traité avec son éloquen- ce bien connue les grandes questions de politique fédérale qui passionne au- jourd'hui l'opinion publique.

Un troisième parti est-il nécessaire au Canada? Le chef du mouvement, qui est en même temps le chef d'un journal a tenté de créer un tel parti. Avec sa versatilité connue, M. Bour- rassa a cru d'abord de bonne politi- que d'approuver le projet de réciprocité américano-canadienne. Mais il n'a pas tardé à se reprendre pour dire que nous devrions abandonner l'idée d'une entente commerciale sous prétexte de "sauver la dignité du Canada."

Puis l'orateur rappela qu'en 1896 le parti libéral avait promis une réduction du tarif. Nos adversaires crièrent alors au peuple: Prenez garde les libéraux n'ont pas de programme arrêté. Ce qu'ils vous promettent con- stitue une menace, pour vous. S'ils remplissent leurs promesses vous assistez à la destruction de nos indus- tries, à la fermeture de nos fabriques; ce sera la mort, ce sera la misère, ce sera la banqueroute.

Je faisais même hypocritement ap- pel à la Providence pour nos confor- tes. Mais le peuple, toujours clair- voyant, nous donna le pouvoir. Nos promesses ont été remplies. Or, grâce à une sage révision du tarif, nos in- dustries, nos manufactures jouissent aujourd'hui d'un extraordinaire pros- périté.

La préférence de 33-1-3 pour cent accordée à l'Angleterre nous a été fa- vorable; les manufacturiers améri- cains se sont vus dans une foule de cas forcés de faire la concurrence à ceux de la mère-patrie, ainsi protégés. Mais l'abaissement des droits en faveur de la Grande-Bretagne a nui en une certaine mesure au Canada, surtout en ce qui concerne les lan- gues. Néanmoins, notre commerce n'en a pas été fort affecté, et le renom du Canada en a bénéficié comme le prouve, par exemple, l'emprunt négoc-ié par l'hon. Fielding au taux de 2-1-1, ce qui ne s'était jamais vu.

On dit: mais pourquoi ne pas se contenter d'une situation aussi avan- tageuse? Quand un homme d'affaires réussit quelques bonnes transac- tions s'en suit-il qu'il doit se croi- ser les bras? Ne croit-on pas qu'il serait plus avantageux de transporter nos produits par delà une frontière imaginaire que de les exporter ou, 6,000 ou 8,000 milles, vers un pays qui est la mère-patrie, il est vrai, mais aussi qui permet aux manufac- turiers ou producteurs de monde entier de faire la concurrence à nos produits.

M. Gauthier jette un coup d'œil sur l'administration du parti libéral de- puis qu'il est au pouvoir. On nous a accusé, dit-il, de leur avoir volé leur programme. Mais les conservateurs devraient s'en trouver heureux s'ils avaient leur pays, parce que, avec un programme que nous avons su rem- placer et amender, nous avons créé partout la prospérité et le contente- ment, tandis qu'ils avaient mourir de faim, avant 1896.

Il n'y a que deux partis politiques au Canada; le parti libéral et le parti conservateur. Le parti conserva- teur est toujours en pour principe de se faire le protecteur des classes ri- ches, industrielles, commerciales et financières. Le parti libéral, né de la masse, s'est donné comme principe de protéger et défendre les classes ou- vrières, sortis des rangs du peuple, les chefs libéraux se sont donné pour mission de faire la bataille du peuple libé, qui pourront peut-être succomber, mais ce sera en accomplissant un de- voir sacré.

Certes, nos industries nationales doivent être protégées, mais il ne faut pas que ce soit au détriment de la masse; il faut que nos manufactu- riers retirent des bénéfices des capi- taux qu'ils ont placés pour la fonda- tion de leurs établissements, mais il faut aussi que les bénéfices qu'ils retirent soient raisonnables et rien de plus.

M. Gauthier parlant en son nom personnel, dit que le projet d'entente commerciale est un achèvement lent mais sûr vers le libre-échange. Nos industriels, grâce à la protection dont ils ont joui depuis tant d'années doivent être maintenant en état de faire la concurrence avec nos voisins.

A ce propos, l'orateur cite un cas; il y a quelques années, une fabrique d'in- struments agricoles de Chicago, la Mc-Cormick vendait au Canada des fau- cheuses au prix de \$45. A Terrebonne existait la fabrique Moody, qui ven- dait des faucheuses semblables au même prix. Or, la compagnie Mc-Cormick payait 25 pour cent d'impôts douaniers et des frais de transport considérables; les Mm. Moody ne payaient pas un sou de droit et des frais de transport insignifiants. Si les droits avaient alors été abolis les cultivateurs auraient pu se procurer une faucheuse pour environ \$25, au lieu de \$45 et les fabricants y au- raient trouvé leur avantage.

Parlant de la question de la Marine, M. Gauthier dit que la création d'une marine, était devenue une nécessité, parce que le Canada s'affirme de plus

en plus. Mais nous dépendons tou- jours de l'Angleterre. L'orateur rap- pelle les efforts tentés par M. Cham- berlain, le père de l'impérialisme, pour entraîner le Canada dans le gouffre du militarisme. Heureusement, Sir Wilfrid Laurier était là. On nous fit comprendre que la Grande-Breta- gne avait toujours protégé notre commerce, et nos ports; nous nous vantions d'être une nation autonome, et nous ne faisons rien pour notre dé- fense, pour le prestige du nom canadien. Il fut alors résolu que nous devions construire une marine, mais on décida en même temps, malgré les efforts des impérialistes que cette marine serait exclusivement cana- dienne, qu'elle serait construite au Canada, montée par des Canadiens, mis au service exclusif des intérêts de notre pays. Sir Wilfrid Laurier, qui déterminait la patriotique attitude que le Parlement a prise sur cette ques- tion fit énergiquement comprendre aux impérialistes qu'il ne sacrifierait ja- mais une parcelle de la liberté du peuple, de l'autonomie de notre pays, l'Angleterre ne pouvait blâmer le premier ministre puisqu'elle connais- sait depuis longtemps notre inalté- rable loyauté pour la couronne.

L'orateur parle de la défection de certains collègues du cabinet: Tarte, Blair, Sifton; il prouve que cet aban- don des postes d'honneur n'a pas pro- duits à ceux qui s'en sont rendus cou- pables. Quant à l'hon. M. Sifton, pauvre en 1897, cinq ou six fois mil- lionnaire aujourd'hui, défenseur outré du libre-échange avec les Etats, il s'est corrompu au contact des grands industriels et est l'associé. L'orateur termine par un bel éloge de Sir Wilfrid.

M. THEODULE RHEAUME M. Théophile Rheaume, avocat, a prononcé un vibrant discours, très goûté de la foule. Il a parlé des re- vendications naturelles des droits du peuple qui demande sa part de jus- tice; cette justice, un seul parti peut la lui donner, c'est le parti libéral.

L'orateur a raconté quelques incidents tout à fait dramatiques qui se sont déroulés au cours de la campagne de Drummond-Arthabaska, pour montrer le manque de scrupules des nationalis- tes. M. Rheaume dit un mot de la marine canadienne "dont la création nous conduit vers une autonomie com- plète." Il dit que loin d'effrayer la population par des discours menson- gers, loin de semer la terreur chez la jeunesse avec les mots guerre et ma- rine on devrait lui enseigner la bra- voure et le patriotisme, l'amour de son pays. Les nationalistes semblent au- contraire enseigner la lâcheté à nos jeunes gens. "Triste besogne!"

L'orateur vante avec enthousiasme la belle œuvre de Sir Lomer Gouin, qui a donné un si bel exemple de pa- triotisme en instituant de nouvelles écoles où nos enfants apprendront à se perfectionner dans les divers mé- tiers, dans le commerce et les indus- tries. C'est la classe ouvrière que le gouvernement a voulu ainsi protéger par la fondation des Ecoles Techni- ques et des Hautes Etudes.

M. A. E. J. Bissonnette, avocat a terminé la série des discours, puis M. Létourneau a lu aux acclamations de la foule, qui se tenait debout pour mieux marquer son approbation la résolution suivante: "L'orateur remercie avec enthousiasme la belle œuvre de Sir Lomer Gouin, qui a donné un si bel exemple de pa- triotisme en instituant de nouvelles écoles où nos enfants apprendront à se perfectionner dans les divers mé- tiers, dans le commerce et les indus- tries. C'est la classe ouvrière que le gouvernement a voulu ainsi protéger par la fondation des Ecoles Techni- ques et des Hautes Etudes.

M. A. E. J. Bissonnette, avocat a terminé la série des discours, puis M. Létourneau a lu aux acclamations de la foule, qui se tenait debout pour mieux marquer son approbation la résolution suivante: "L'orateur remercie avec enthousiasme la belle œuvre de Sir Lomer Gouin, qui a donné un si bel exemple de pa- triotisme en instituant de nouvelles écoles où nos enfants apprendront à se perfectionner dans les divers mé- tiers, dans le commerce et les indus- tries. C'est la classe ouvrière que le gouvernement a voulu ainsi protéger par la fondation des Ecoles Techni- ques et des Hautes Etudes.

M. A. E. J. Bissonnette, avocat a terminé la série des discours, puis M. Létourneau a lu aux acclamations de la foule, qui se tenait debout pour mieux marquer son approbation la résolution suivante: "L'orateur remercie avec enthousiasme la belle œuvre de Sir Lomer Gouin, qui a donné un si bel exemple de pa- triotisme en instituant de nouvelles écoles où nos enfants apprendront à se perfectionner dans les divers mé- tiers, dans le commerce et les indus- tries. C'est la classe ouvrière que le gouvernement a voulu ainsi protéger par la fondation des Ecoles Techni- ques et des Hautes Etudes.

M. A. E. J. Bissonnette, avocat a terminé la série des discours, puis M. Létourneau a lu aux acclamations de la foule, qui se tenait debout pour mieux marquer son approbation la résolution suivante: "L'orateur remercie avec enthousiasme la belle œuvre de Sir Lomer Gouin, qui a donné un si bel exemple de pa- triotisme en instituant de nouvelles écoles où nos enfants apprendront à se perfectionner dans les divers mé- tiers, dans le commerce et les indus- tries. C'est la classe ouvrière que le gouvernement a voulu ainsi protéger par la fondation des Ecoles Techni- ques et